

● **COMMÉMORATION DE 70^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION GLORIEUSE DU 1^{ER} NOVEMBRE-1954**

Un évènement historique incarnant la place de l'Algérie triomphante

(P3)

● **TRANSPORTS VOYAGEURS**

**Zahana réaffirme
l'importance d'améliorer
les services de l'ENTMV**

(P4)

LE MAGHREB Le Quotidien de l'Économie

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Révolution du 1^{er} novembre-1954, lanterne pour l'émancipation des peuples opprimés

La Révolution algérienne, menée contre la quatrième puissance mondiale de l'époque, était une révolution « contre le joug colonial », ayant été une source d'inspiration pour de nombreux peuples opprimés à l'époque et ne cesse de l'être aujourd'hui, notamment pour les peuples palestinien et sahraoui. La révolution algérienne se distingue des autres révolutions dans le monde, car c'est la seule révolution qui a exporté la guerre hors de son territoire et a réussi à ébranler l'Etat colonisateur sur son propre sol en organisant plus de 100 attaques en France et en faisant tomber 7 gouvernements français. La glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre-1954 contre une colonisation de peuplement des plus abjectes a incarné le nationalisme du peuple algérien et consacré l'unité et la cohésion de la nation.

(Lire en Pages 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12)

- Célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre, une cérémonie majestueuse
- L'Algérie de 1962 à 2024 à la recherche de son destin
- Les femmes algériennes, actrices de progrès hors des clichés
- La préparation du 1^{er} novembre-1954 relatée par Mohamed Boudiaf



● **RÉGULATION DU MARCHÉ ET DISPONIBILITÉ DES PRODUITS**

**Une série de nouvelles
mesures mises en place**

(P4)

● **CONFLIT AU MOYEN-ORIENT**

**"Travaillons ensemble" pour lancer
un véritable processus de paix**

(P12)

Maroc : le peuple marocain proteste contre les déclarations d'Emmanuel Macron



Des partis, des organisations non gouvernementales et des manifestants marocains ont exprimé, mercredi, leur protestation contre les déclarations du président français Emmanuel Macron, lors de son intervention devant le Parlement marocain, mardi ; déclarations dans lesquelles il a critiqué la résistance palestinienne. C'est ce qui ressort de déclarations distinctes publiées par le Parti marocain de la justice et du développement (opposition), le bloc parlementaire de l'Alliance de la fédération de gauche (opposition) à la Chambre des représentants (chambre basse du parlement), ainsi l'Observatoire marocain contre la normalisation (non- gouvernemental). Mardi, dans une allocution devant le Parlement marocain, Macron a déclaré que la résistance palestinienne était "barbare" et l'a tenue pour responsable des événements du 7 octobre 2023, justifiant l'agression contre Gaza par "le droit d'Israël à se défendre". "Mais rien ne justifie ce grand nombre de morts civils à Gaza", a ajouté Macron, commentant le génocide que l'entité sioniste commet sur les Palestiniens de la Bande de Gaza depuis plus d'un an. Les déclarations du président français ont été critiquées par le Parti marocain de la justice et du développement dans une déclaration de son bloc parlementaire : "Nous rejetons la description injuste et incorrecte figurant dans le discours de Macron, dans son évaluation des événements du 7 octobre, que la résistance palestinienne a baptisé le Déluge d'Al-Aqsa." "Le Déluge d'Al-Aqsa est une réaction naturelle, que garantissent toutes les lois et chartes internationales, pour tous les peuples qui souffrent sous le joug de l'occupation et du colonialisme, et notamment pour le peuple palestinien", ajoute la déclaration. Celle-ci considère que "qualifier les événements du 7 octobre 2023 de barbares ou de sauvages, en opposition à ce qui est qualifié de droit d'Israël à se défendre, pourrait équivaloir à une complicité avec l'occupation israélienne, dans la guerre d'extermination qu'elle commet au vu et au su du monde entier depuis plus d'un an à Gaza et au Liban". Et d'expliquer que "le bloc parlementaire du parti de la justice et du développement a discuté d'une réaction immédiate pendant que le président français prononçait son discours, mais par respect pour lui en tant qu'invité de Sa Majesté le Roi, et conformément à l'approche marocaine à l'égard de ses invités, nous avons décidé de nous en abstenir". Pour sa part, l'Observatoire marocain contre la normalisation a estimé que Macron "renoue avec la vieille terminologie coloniale en criminalisant le droit à la résistance et en le qualifiant de terrorisme, de la même manière que la France coloniale qualifiait les résistants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie contre l'impérialisme au milieu du vingtième siècle." Il a souligné que "pendant que Macron prononçait son discours, les dépouilles de plus de 70 déplacés se trouvaient sous les décombres d'un immeuble à Beit Lahia". Mardi, le bureau des médias du gouvernement de Gaza a annoncé que 93 Palestiniens avaient été tués, et que plus de 40 autres étaient portés disparus, à la suite de la destruction d'un immeuble résidentiel de cinq étages par des avions de guerre israéliens. De son côté, la députée de l'Alliance de la fédération de gauche, Fatima Tamni, a rejeté les propos de Macron concernant la résistance palestinienne. Elle a déclaré dans un communiqué que "ce discours révèle l'hypocrisie flagrante de l'État français, qui prétend défendre la démocratie et les droits de l'homme, alors qu'il continue de soutenir et d'armer l'entité sioniste qui pratique les formes les plus odieuses de terrorisme et de crimes contre le peuple palestinien." Mardi soir, le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation (non gouvernemental) a organisé une manifestation dans la ville de Marrakech (centre) contre les déclarations de Macron. Les manifestants ont scandé des slogans dénonçant la qualification de la résistance palestinienne de "barbare", affirmant leur solidarité avec les peuples palestinien et libanais face au génocide perpétré par l'entité sioniste.

L'opérateur Starlink va fournir un accès satellitaire à Internet au Niger

Les autorités nigériennes et le fournisseur d'accès à Internet par satellite Starlink, ont signé, mardi, un accord d'exploitation de la licence du réseau de technologie satellitaire. Au terme de cet accord, Starlink va fournir un accès satellitaire à Internet au Niger.

La signature de l'accord a eu lieu lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre nigérien Ali Mahaman Lamine Zène, en présence des membres du Conseil National pour la Sauvegarde de la



Patrie (CNSP), du gouvernement et du directeur principal "Accès au marché" de Starlink Ryan GoodNight. Dans une déclaration à la presse après la signature de l'accord, le ministre nigérien de la Communication, Sidi Mohamed Raliou, a indiqué que l'arrivée de Starlink va permettre au Niger d'améliorer la qualité et le taux de sa couverture d'accès à Internet. "Avec Starlink on parle de 200 mégabits par seconde et à un coût très bas, autour de 40 USD, soit 24 à 25000 FCFA par mois. Cela n'est possible avec aucun opérateur aujourd'hui", a-t-il expliqué. "En outre, le Niger sera couvert presque à 100% par le satellite de Starlink, ce qui va permettre de connecter toutes les écoles et les universités", a ajouté le ministre, assurant que "toutes les commodités que doit présenter un opérateur fournisseur de l'accès à Internet sont contenues dans le cahier de charges de Starlink".

France : 735 sans-abri décédés dans « l'indifférence » en 2023

Quelque 735 personnes sans domicile fixe ont perdu la vie en France en 2023, a révélé le Collectif 'Les Morts de la Rue' ce mercredi. Ce chiffre marque une augmentation alarmante par rapport à 2022, où 624 décès avaient été recensés dans les rangs de cette frange marginalisée, selon l'association, qui précise que si l'on inclut les personnes qui n'étaient plus sans-abri au moment de leur décès mais l'ont été au cours de leur vie, le total grimpe à 826 morts. Le Collectif 'Les Morts de la Rue', qui mène ce recensement depuis 2012, dénonce un nombre « jamais aussi élevé », tout en précisant que ces chiffres sont à interpréter « avec précaution », car « une part significative des décès » échappe à son étude. L'association souligne également la difficulté à connaître précisément le nombre de personnes sans domicile fixe en France. Selon le rapport annuel 2023 de la Fondation Abbé Pierre, environ 330 000 personnes vivaient dans la rue ou dans des conditions précaires en 2022, alors que l'Insee, dans sa dernière évaluation officielle en 2012, estimait leur nombre à 143 000. Selon le Collectif, l'âge moyen des décès parmi les sans-abri est de 49 ans, soit près de 30 ans de moins que la population générale ; décès concernant majoritairement des hommes (86 %), bien que la part de femmes ait augmenté par rapport recensements des années précédentes. Pointant une « difficulté » d'accès « aux soins ou à être pris en charge en fin de vie » 'Les Morts de la Rue' révèle que près d'un tiers des décès de sans-abris (32 %) a lieu dans des espaces publics, tandis que 30 % surviennent dans des lieux de soin. Si moins de 1 % de ces décès sont liés à la consommation d'alcool ou de stupéfiants, ce qui remet en question les stéréotypes souvent associés à la vie dans la rue, les chiffres révèlent également que 22 % des décès sont dus à d'autres causes externes, telles que des accidents de transport (5 %) ou des agressions (5 %).

Le Bitcoin bondit à plus de 73 000 dollars l'unité, approchant de son record historique



Le prix unitaire de Bitcoin a bondi de plus de 5 % à plus de 73 000 dollars dans la journée de mardi, atteignant son seuil le plus haut depuis près de huit mois, et approchant de son record historique. Le Bitcoin a atteint le prix unitaire de 73 567 dollars, avec une augmentation quotidienne de plus de 5,3 %. La plus grande cryptomonnaie mondiale s'est négociée pour la dernière fois au-dessus de la barre des 73 000 dollars à la mi-mars, lorsqu'elle a atteint un record historique de 73 750 dollars l'unité. Ethereum, le plus grand altcoin du monde, s'est négociée à 2 679 dollars dans la même journée de mardi, gagnant une hausse de plus de 6,2 %. Dans un même contexte, certains altcoins ont augmenté de plus de 20 %. La capitalisation boursière totale des cryptomonnaies s'élevait à 2,45 mille milliards de dollars, avec une hausse de 7,16 % par rapport aux échanges du lundi. La part de Bitcoin, connue sous le nom de dominance, était de 58,8 %. Celle d'Ethereum était de 13 %, selon le site spécialisé en cryptomonnaies, CoinMarketCap. La hausse des cryptomonnaies survient à une semaine de la très attendue élection présidentielle américaine, qui relance l'optimisme des investisseurs quant à un futur assouplissement des réglementations liées aux cryptomonnaies, et ce, quel que soit le prochain locataire de la Maison Blanche.

Crise anglophone au Cameroun : une élue locale assassinée à Bamenda

La maire adjointe de Bamenda, la capitale de la région camerounaise anglophone du Nord-Ouest, a été enlevée et tuée par des hommes armés, a annoncé lundi soir 28 octobre la radio d'Etat CRTV. L'élue a été enlevée le 26 octobre à 17 h 30 dans sa résidence, et son corps sans vie a été découvert « baignant dans son sang (...) aux premières heures ce lundi matin », rapporte le quotidien « Le monde » citant la CRTV. C'est dans cette même ville qu'un journaliste de langue anglaise, Atia Tilarious Azonhwi, avait été enlevé vendredi 25 octobre, sans que sa trace ait été retrouvée depuis, indique le média français rappelant que la ville est régulièrement le théâtre de kidnappings et de meurtres depuis le déclenchement de la crise anglophone en 2016. Les attaques séparatistes visant des civils sont monnaie courante dans cette région et dans celle du Sud-Ouest, principalement peuplées par la minorité anglophone, précise la même source. Le conflit a éclaté fin 2016 au lendemain de la répression sanglante des manifestations pacifiques d'anglophones des deux régions qui s'estimaient marginalisées par le pouvoir central. Au moins 6 000 civils ont été tués par les forces gouvernementales et les combattants séparatistes depuis le début du conflit, selon l'ONG Human Rights Watch (HRW), précise « le monde ».

COMMÉMORATION DE 70^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION GLORIEUSE DU 1^{ER} NOVEMBRE-1954

Un évènement historique incarnant la place de l'Algérie triomphante

L'Algérie commémorera, vendredi, le 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, par des festivités traduisant l'importance de cet évènement historique phare et incarnant la place atteinte par l'Algérie triomphante à la faveur d'une lutte acharnée de sept ans et demi, ayant été couronnée par le recouvrement de la souveraineté nationale.

Une simple déclaration était à l'origine du déclenchement du plus grand mouvement de libération de l'histoire contemporaine, dont les auteurs ont affirmé que ce mouvement de libération adopté par le peuple algérien, a placé "l'intérêt national au-dessus de toute considération mesquine et erronée de personnes et prestige", et que "la lutte sera longue mais l'issue est certaine". Dernier épisode de la lutte du peuple algérien depuis le début de l'occupation en 1830, la Révolution du 1er novembre a marqué un tournant décisif dans le cours de l'histoire. Parmi les raisons principales ayant mené au déclenchement de la Révolution, les exactions, de plus en plus graves, de la

machine de guerre française qui perpétrait des crimes impitoyables, contre l'humanité, dont les massacres du 8 mai-1945 qui ont largement contribué à l'émergence de l'idée de la lutte armée face à la barbarie coloniale.

Animée par une forte volonté de lutte, cette conscience nationale s'est renforcée chez le peuple algérien grâce à la création de partis et d'associations politiques, culturelles et sociales, jusqu'à la création de l'Organisation spéciale (OS) suivie par la tenue de la Réunion historique des 22, le 23 juin 1954 à Alger pour discuter du lancement de la lutte armée suite à l'échec des solutions politiques. Cette réunion a été sanctionnée par une décision portant constitution du Groupe des six chefs historiques ayant planifié, le 23 octobre 1954, le déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre qui se voulait un message à la communauté internationale, à travers lequel, le Peuple algérien a affirmé que les développements en Algérie étaient une révolution organisée et non pas une guérilla, comme le prétendait l'administration française. En effet, le peuple algérien a réussi, après une lutte de longue haleine, à vaincre la plus forte des puissances coloniales et depuis lors, ce même peuple, animé par une détermination imprégnée de ses aïeux Moudjahidine et Chouhada, ne cesse de défendre sa Patrie, en faisant face à tous les complots ciblant sa sécurité, sa stabilité et son unité.

Depuis le changement opéré par le peuple algérien, il y a cinq ans, en plébiscitant M. Abdelmadjid Tebboune président de la

ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji-Mokhtar et huit éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national, durant la période du 23 au 29 octobre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 23 au 29 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé "Barbouchi Abatna"

dit "Labresse", s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji-Mokhtar en 6^{ème} RM avec en sa possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 4 chargeurs, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 8 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 51 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 69 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 193.428 comprimés psychotropes ont été saisis", note la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar, In guezam et Illizi, des détachements de l'ANP ont



République, le pays, déterminé à se frayer un chemin dans une Algérie triomphante, connaît des réalisations historiques sur tous les plans, l'objectif escompté étant "une Algérie altière, l'Algérie du nationalisme et de la dignité", comme l'avait affirmé le président de la République dans son message, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration : "le parachèvement du processus de redressement et de renouveau national, dans la dynamique de transition de l'Algérie vers l'avenir, avec une nouvelle vision, confiante en les capacités du pays et en ses compétences et la prise de conscience de ses jeunes et de son peuple des défis, convaincu de gagner les paris et de réaliser les rêves de nos valeureux Chouhada".

Soixante-dix ans après la publication du document fondateur de la République algérienne, à savoir la proclamation du 1er novembre-1954 visant, à travers ses nobles principes, l'édification de l'Etat algérien démocratique, social et souverain aux principes

islamiques, l'Algérie demeure attachée à l'esprit de la Proclamation, qui constitue une référence pour sa nouvelle Constitution voire un cadre incontournable, eu égard aux valeurs qu'elle a consacrées en termes de cohésion nationale, d'unité et de dialogue.

C'est pourquoi, le président de la République insiste à chaque occasion, sur l'importance de renforcer le front intérieur tout en consacrant l'approche participative dans la gestion des affaires du pays. Le président de la République avait annoncé le lancement d'un dialogue national ouvert en vue de "baliser ensem-

ble le chemin qu'empruntera notre pays en matière de concrétisation de la véritable démocratie".

Tout en aspirant à un avenir meilleur, l'Algérie qui célèbre le 70^e anniversaire de sa Glorieuse Révolution, demeurera attachée au principe de justice et d'équité en ce qui concerne le dossier de la Mémoire, que certains cercles extrémistes tentent de déformer, de distordre ou encore de le jeter aux oubliettes, au moment où la question de la Mémoire a besoin d'un nouveau souffle à même de mettre un terme au complexe du passé colonial.

Younes B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les Coréens s'intéressent aux opportunités d'investissements dans le secteur agricole dans le Grand-Sud

L'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, s'est enquis, mardi à El-Meniaâ, des opportunités d'investissements dans le secteur agricole et de l'aquaculture, a-t-on appris des services de la wilaya. Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, à l'occasion de cette visite de terrain, les opportunités d'investissement et facilités offertes par l'Etat au profit des opérateurs économiques nationaux et étrangers ont été mises en avant.

Président les travaux de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a évoqué les potentialités de la wilaya d'El-Meniaâ dans le secteur agricole. La wilaya d'El-Meniaâ présente tous les atouts pour accueillir n'importe quel projet d'investissement dans le secteur agricole, du fait qu'elle soit un pôle agricole par excellence qui recèle d'importantes ressources hydriques et d'immenses étendues de terres fertiles, ce qui lui a permis de réaliser de belles performances durant les dernières années, grâce aussi aux facilités accordées par l'Etat, à l'instar du couloir vert consacré aux investisseurs nationaux et étrangers, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur local des services agricole (DSA), Youcef Mosbah, a fait un exposé sur l'investissement agricole dans la wilaya, notamment en matière des cultures stratégiques ayant obtenu des résultats "encourageants", telles que la céréaliculture, les cultures fourragères, les cultures oléagineuses, l'élevage bovin et ovin.

Il a ainsi indiqué que le secteur agricole prévoit la création des pôles agro-industriels à l'horizon 2027, estimant que ces futures installations sont susceptibles de donner un nouvel élan au développement de cultures stratégiques, dont l'intensification de la culture des semences de céréales et de pomme de terre, en plus de l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, en tirant profit de l'expérience de la Corée du Sud qui a obtenu un "succès considérable" dans ce domaine, a-t-il dit. Le diplomate coréen s'est montré, à cette occasion, "satisfait" quant aux résultats probants enregistrés au niveau de certaines exploitations agricoles privées qui étaient au programme de sa visite de terrain.

M. You Ki-Jun, a achevé sa tournée en visitant une exposition dédiée à la production agricole locale (céréales, dattes, agrumes, poissons d'eau douce et autres). Le wali a, dans une déclaration à l'APS, affirmé que ses services s'engagent à assurer l'accompagnement des porteurs de projets d'investissements, en leur offrant toutes les facilités et ce, en application de la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance et réduire la facture d'importation.

R.N.

RÉGULATION DU MARCHÉ ET DISPONIBILITÉ DES PRODUITS

Une série de nouvelles mesures mises en place

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a indiqué, avant-hier à Tiaret, qu'un travail s'opère, en coordination avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et les services de sécurité, pour la mise en œuvre d'une série de nouvelles mesures visant à garantir la disponibilité des produits agricoles à des prix raisonnables au consommateur.

En réponse à un investisseur spécialisé dans l'arboriculture fruitière dans la commune de Rechaïga (wilaya déléguée de Ksar Chellala), M. Cherfa, qui effectue une visite de travail dans la wilaya de Tiaret, a déclaré: "nous sommes en phase d'élaboration d'un cahier de charges devant permettre à l'investisseur de travailler en toute quiétude pour garantir, en contrepartie, l'accès du consommateur aux produits agricoles à des prix raisonnables". Le ministre de l'Agriculture a, par ailleurs, affirmé que "l'Etat soutient les investisseurs dans le secteur agricole, notamment pour ce qui concerne l'accès au foncier, le

forage de puits, le raccordement de leurs exploitations au réseau d'électricité et l'acquisition de semences et autres", faisant observer, néanmoins, que "le consommateur ne bénéficie pas de la manière souhaitée des mesures incitatives accordées aux agriculteurs, à cause de certains intermédiaires (mandataires) qui s'adonnent à la spéculation, d'où l'impératif de mettre fin aux agissements des spéculateurs jusqu'à ce que le produit arrive au consommateur à un prix abordable". Le ministre a aussi fait état, dans ce contexte, de l'ouverture, à titre gracieux, d'espaces au profit des agriculteurs au niveau des marchés de gros afin qu'ils puissent commercialiser leurs produits directement au consommateur, soulignant, dans ce même ordre d'idées, que les professionnels de certaines filières, notamment ceux spécialisés dans l'arboriculture fruitière et l'oignon pourront bénéficier du soutien de l'Etat pour l'acquisition d'engrais.

POLE AGRICOLE, UNE INITIATIVE PRIVÉE VALORISÉE

Inaugurant un complexe de réfrigération relevant d'un grand pôle agricole réalisé dans la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, à l'initiative d'un opérateur privé, il a valorisé cet investissement prometteur appelé à offrir des espaces pour le stockage des viandes rouges et

blanches et divers produits agricoles, rassurant de sa disposition à accompagner et à soutenir ce genre d'investissement stratégique contribuant à la régulation des prix. M. Cherfa a annoncé que les promoteurs de ce type d'investissement qui signeront des contrats de partenariat avec son département ministériel bénéficieront de primes proportionnelles aux volumes stockés, avec la garantie à l'investisseur du libre choix des produits.

A signaler que d'importantes quantités de produits agricoles, à l'instar de l'oignon et de la pomme de terre, sont orientées vers les wilayas du nord du pays pour stockage.

Il convient de souligner que ce pôle agricole sera lancé, à partir du début de l'année prochaine, dans la production d'un million d'œufs/jour, outre la réalisation d'une couveuse d'œufs de poulets et de dindes, ainsi que dans la production de céréales et divers produits maraîchers.

Au village Si El Haoues dans la commune de Sebaine (wilaya de Tiaret), le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un complexe de proximité pour le stockage des céréales qui figure parmi les 11 dont a bénéficié la wilaya dont huit seront concrétisés à la fin de l'année en cours et trois au début de l'année prochaine, insistant sur leur exploitation optimale dans la collecte des céréales et des légumes secs, ainsi que sur la fourniture de semences et d'engrais aux agri-



culteurs. En inaugurant le complexe public de réfrigération de produits agricoles d'une capacité de 15.000 mètres cubes à Tiaret, Youcef Cherfa a annoncé que cette installation entrera en service la fin novembre prochain. Un personnel administratif sera installé pour la gérer, en plus de l'acquisition de certains équipements, pour entamer l'opération de réception des produits agricoles pour le stockage. Cette installation, affiliée à l'opérateur public, le Complexe des Industries Alimentaires et Logistiques (Frigomedit), offre un espace de réfrigération estimé à 15.000 mètres cubes, dont 12.000 mètres cubes de réfrigé-

ration positive et 3.000 mètres cubes de réfrigération négative. A noter que sa réalisation a coûté 1,1 milliard de dinars. Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a supervisé le lancement de la culture de 150 hectares de tournesols dans l'unité de production "Boukhetache Bouziane" à Rahouïa, où il a rappelé le plan national des cultures stratégiques que le président de la République a ordonné de mettre en œuvre, qui comprend la culture de 1 million d'hectares dans quatre filières, à savoir le blé dur, l'orge, les légumineuses et les oléagineux.

Youcef B.

TRANSPORTS VOYAGEURS

Zahana réaffirme l'importance d'améliorer les services de l'ENTMV

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a réaffirmé, avant-hier, l'importance de créer un environnement propice permettant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) d'améliorer ses services et d'être au diapason des évolutions mondiales actuelles.

Le ministre s'exprimait lors de l'ouverture des journées d'études à bord du navire «Badji-Mokhtar 3» au Port d'Alger, placées sous le thème «L'ENTMV: état, défis et perspectives de développement», en présence du directeur général des Douanes, des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), des représentants de plusieurs départements ministériels, d'entreprises et d'instances sous tutelle ainsi que des organes sécuritaires.

Après avoir rappelé la forte volonté des hautes autorités du pays de développer le système de transport maritime et de rétablir la place de la flotte nationale au niveau international, le ministre a appelé à œuvrer pour que l'ENTMV puisse retrouver la place qui lui sied et d'être au diapason des évolutions mondiales. M. Zahana a souligné l'importance de «créer un environnement propice, d'assainir l'environnement de l'entreprise et d'in-

culquer ses valeurs auprès de ses affiliés tout en œuvrant à relever les grands défis auxquels elle est confrontée, tels que la gestion de la concurrence féroce des entreprises de transport maritime étrangères, la satisfaction de la demande croissante, la conformité des navires aux normes internationales, l'amélioration de la qualité de ses services et le développement des compétences pratiques au sein de l'entreprise pour garantir une prestation de service de haute qualité».

Pour renforcer sa compétitivité, l'ENTMV est appelée à établir des partenariats stratégiques pour développer ses capacités et étendre son réseau, en s'appuyant sur la numérisation et la formation, tout en optimisant ses capacités, en entretenant ses navires et en renforçant le contrôle interne, a fait savoir M. Zahana. Il a également appelé à investir dans la ressource humaine jeune pour promouvoir l'entreprise et à veiller à former son personnel au respect de ses valeurs fondamentales, en vue de fournir un service public de qualité et une meilleure prise en charge des voyageurs, notamment ceux de la communauté nationale à l'étranger. De son côté, le directeur général de l'ENTMV, Hellal Benaouda, a considéré que les difficultés auxquelles l'entreprise

est confrontée «sont le résultat de certains dysfonctionnements structurels accumulés», appelant les différents acteurs à s'engager dans le processus d'amélioration des services de l'entreprise et à surmonter tous les obstacles qu'elle rencontre, et ce, à travers une série de mesures qui seront au cœur des discussions de cette journée d'études. Lors de ces journées d'études, qui s'étaleront sur deux jours, des ateliers ont été organisés entre les différents acteurs du secteur, à l'instar des Douanes et de la Police aux frontières (PAF), durant lesquelles les participants présenteront des recommandations visant la pro-

motion de l'entreprise, conformément à la volonté des autorités publiques.

Dans un bilan présenté à cette occasion, l'Entreprise a transporté 408661 voyageurs et 153679 véhicules en 2023, soit une part de marché de 53%. Quant aux neuf premiers mois de 2024, l'entreprise a effectué 444 traversées, permettant de transporter 259142 voyageurs et 124249 véhicules.

AIR ALGÉRIE ANNONCE LA REPRISSE DES VOLS DE ET VERS BAMAKO LE 2 DÉCEMBRE PROCHAIN

La compagnie aérienne nationale

Air Algérie, a annoncé hier dans un communiqué, la reprise des vols de et vers la capitale malienne Bamako, le 2 décembre prochain.

"Air Algérie a le plaisir d'annoncer la reprise de ses vols de et vers Bamako, la capitale du Mali, à partir du 2 décembre 2024", est-il indiqué dans le communiqué. La compagnie aérienne nationale avait suspendu tous ses vols reliant Alger à Bamako, en raison de la fermeture de l'espace aérien du Mali.

Hamza B.

INVESTISSEMENTS ÉCONOMIQUES

Aoun annonce depuis M'sila le déblocage de 83 projets

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a supervisé, ce mercredi dans la wilaya de M'sila, le déblocage de 83 projets d'investissement sur un total de 94 projets gelés depuis plusieurs années.

Selon un communiqué du ministère, Ali Aoun a décidé d'accorder 36 licences d'exploitation exceptionnelles pour des entreprises économiques bloquées, dont sept ont été transformées en licences définitives, permettant à ces projets de démarrer leurs activités de façon pérenne. Par ailleurs, le ministre a inauguré une unité de production de matériaux de construction spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de blocs de béton creux et pleins, située dans la commune de Ben Zoue, daïra de Bou Saada. Cette unité, dont la capacité de production atteint 60 tonnes par jour, s'étend sur une superficie de 50 hectares et emploie plus de 100 travailleurs.

En outre, le ministre Aoun a adressé un avertissement aux entreprises pharmaceutiques ayant obtenu des licences d'investissement dans la wilaya mais n'ayant pas finalisé leurs projets. Il a signalé que ces licences pourraient être attribuées à d'autres investisseurs ayant manifesté leur intérêt auprès du ministère, la wilaya de M'sila ayant un besoin urgent de certains médicaments spécifiques.

R. N.

70^{ème} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Révolution du 1^{er} novembre-1954, lanterne pour l'émancipation des peuples opprimés

La Révolution algérienne, menée contre la quatrième puissance mondiale de l'époque, était une révolution « contre le joug colonial », ayant été une source d'inspiration pour de nombreux peuples opprimés à l'époque et ne cesse de l'être aujourd'hui, notamment pour les peuples palestinien et sahraoui. La révolution algérienne se distingue des autres révolutions dans le monde, car c'est la seule révolution qui a exporté la guerre hors de son territoire et a réussi à ébranler l'Etat colonisateur sur son propre sol en organisant plus de 100 attaques en France et en faisant tomber 7 gouvernements français. La glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre-1954 contre une colonisation de peuplement des plus abjectes a incarné le nationalisme du peuple algérien et consacré l'unité et la cohésion de la nation. « Événement phare et étape charnière dans l'histoire de l'Algérie, la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre-1954 contre une colonisation de peuplement des plus abjectes a clairement incarné le nationalisme du peuple algérien et consacré l'unité et la cohésion de la nation tout entière », a souligné l'universitaire Rabah Louissi dans une déclaration précédente à l'APS. Il faut continuer à s'inspirer des valeurs de cette grande Révolution, notamment des idées et principes contenus dans la Déclaration du 1^{er} Novembre, lesquels « traduisent les plus nobles valeurs d'humanité, de tolérance, de solidarité et de dignité », a-t-il insisté, soulignant la nécessité d'immortaliser cette Révolution. De son côté, le professeur d'histoire à l'Université d'Alger, Allal Bitour, a soutenu que la Révolution de libération « constitue une étape charnière et décisive dans l'histoire de la mémoire nationale, riche en épopées, en ce qu'elle a été couronnée par le recouvrement de la souveraineté nationale ». « Avec les sacrifices et les hauts faits qu'elle incarne, la Révolution de libération est une source d'inspiration intarissable pour de nombreux peuples en lutte contre la tyrannie et l'injustice dans le monde », a-t-il estimé, appelant à « s'intéresser davantage à ce pan glorieux de la mémoire nationale » et à « transmettre les principes et les fondements de la Révolution du 1^{er} Novembre aux générations futures ». A ce propos, il convient de rappeler que l'Etat attache un intérêt particulier à la question de la mémoire, à travers ses différentes institutions, à leur tête le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la consécration de la mémoire nationale et des valeurs et idéaux de la Révolution du 1^{er} Novembre-1954 auprès des générations montantes. Cette démarche trouve son illustration dans la promotion de l'écriture de l'histoire de la Révolution et son enseignement aux générations montantes, eu égard à son rôle dans le renforcement de la construction du système de valeurs et dans l'approfondissement de l'identité nationale.

LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 1954. LA NAISSANCE DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

C'est dans des conditions particulièrement dures et complexes, tant sur le

plan matériel que celui de l'organisation, que le peuple algérien et ses militants révolutionnaires prirent la décision irréversible d'engager la lutte contre le régime colonial. Le 1^{er} Novembre-1954, éclatèrent les coups de fusils des premiers combattants, l'organisation révolutionnaire par l'action armée entraîna une rupture totale avec les voies politiques qui s'étaient avérées inefficaces. La déclaration du 1^{er} Novembre-1954 exprima clairement cette option, créant le Front de Libération Nationale (FLN) et son bras armé, l'Armée de Libération Nationale (ALN), les établissant comme les instruments de concrétisation de l'aspiration à la liberté. Aussi, et dès le déclenchement de la lutte armée, les responsables politico-militaires ont mis en place les structures de l'ALN, conformément aux principes de la guérilla, des unités formées de petits groupes, disposant d'un armement léger mais extrêmement mobiles et efficaces. Une année, jour pour jour, après l'offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955), se tenait le congrès de la Soummam dont la plate-forme historique comprenait un volet militaire important relatif à la réorganisation de l'ALN en bataillons, compagnies, sections et groupes avec, en soutien, une organisation administrative, financière et logistique qui n'omettait pas l'apport vital de l'information dans la mobilisation du peuple algérien dans la lutte contre le colonialisme et ses mécanismes de propagande. Progressivement, l'ALN se dote d'équipement de plus en plus moderne et d'un armement mettant en œuvre une grande capacité de feu. Bien entraînée et surtout bien structurée, l'ALN prouva son efficacité sur le champ de bataille et les moudjahidine, que l'ennemi considérait au début comme une poignée de rebelles qu'il méprisait et sous-estimait, vont, par leur irréductible détermination, leur sens stratégique et tactique et surtout un soutien indéfectible du peuple, contraindre l'occupant à s'asseoir à la table des négociations, arrachant ainsi de haute lutte, l'indépendance nationale. L'Armée de Libération Nationale, issue du peuple algérien, a réussi à atteindre pleinement l'objectif de l'indépendance et recouvrer la souveraineté nationale, en s'inspirant des traditions de lutte ancestrales, en appliquant les principes de la guerre révolutionnaire et en les adaptant aux conditions particulières de l'Algérie. Par ailleurs, deux caractéristiques principales ont forgé l'histoire militaire de l'Algérie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Guerre de libération nationale, la première est que l'Algérie s'est trouvée fréquemment en situation de défense, développant ainsi une attitude fondamentale de résistance et l'attachant fortement à un principe de refus des agressions et occupations; la deuxième réside dans une combinaison permanente de la résistance populaire et de l'action militaire organisée, selon des formes historiques diverses. Chaque fois qu'il y eut besoin de défendre la patrie - et cela maintes fois -, les militaires ont trouvé à leurs côtés les résistants. Et, d'une manière aussi constante, les militaires sont issus des rangs du peuple. Ce binôme historique explique pourquoi, une fois la souveraineté nationale recouvrée, l'Armée de

Libération Nationale s'est reconvertie en Armée Nationale Populaire, chacun de ces termes se trouvant justifié à la fois par le passé et les perspectives du futur.

DANS LE SILLAGE DE L'INDÉPENDANCE. DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE À L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE*

Le programme de Tripoli, plate-forme politique globale, adoptée deux mois après l'annonce du cessez-le-feu, soit en Juin 1962, énonçait notamment : « l'accession de l'Algérie à l'indépendance impose qu'une partie de l'ALN revienne à la vie civile et donne des cadres au Parti et que l'autre partie constitue le noyau de l'Armée nationale ». Ce texte fondateur mettait en outre l'accent sur la nécessité d'organiser une armée nationale moderne en développant l'ALN. Ainsi, en Juillet 1962, avec le dénouement de la Guerre de libération nationale, quelques 50 000 soldats et cadres instruits, hautement disciplinés, qui formaient les bataillons de l'ALN, constituèrent l'Armée de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Celle-ci devait à la fois opérer sa propre reconversion et faire face à ses nouvelles missions : « sauvegarder l'intégrité territoriale dans les frontières désormais reconnues par la communauté internationale, préserver l'ordre public, faciliter le retour des réfugiés, assister le gouvernement algérien dans des opérations à caractère logistique et social... ». Il s'agissait également de combler les vides laissés par le départ d'un nombre important de ses cadres vers d'autres institutions, telles que l'administration et le Parti. Ainsi, durant les premières années de l'indépendance, elle a assuré l'organisation du ravitaillement et des secours d'urgences à la population et, particulièrement, des actions destinées à faciliter le retour de plus de 300 000 réfugiés se trouvant dans un état sanitaire et moral difficile. De même, après le départ des troupes françaises, elle a entamé des opérations de déminage et de désamorçage des mines antipersonnel disséminées à la lisière des lignes électrifiées Challe et Morice. Par ailleurs, une organisation logistique fut mise en place pour répondre aux besoins de structuration et de fonctionnement de l'armée. Ainsi, les directions de l'Intendance, du Matériel, du Génie et de la Santé, du Transport et de l'Approvisionnement furent les premières à voir le jour. Ces directions, auxquelles vinrent rapidement se joindre celles du Personnel, de l'Armée de l'Air, de la Marine et de l'Instruction, au niveau du ministère de la Défense, allaient constituer l'ossature de l'Armée Nationale Populaire. Les bases de cette première structure générale seront consolidées avec la structuration des principales directions, la mise sur pied d'une organisation efficace, l'ouverture d'écoles et de centres d'instruction et l'envoi à l'étranger de stagiaires destinés aux différentes armes et services.

Ainsi fut la création du commandement de la Gendarmerie nationale au mois d'août 1962, le service de transmission en septembre 1962 et l'installation du ministre de la Défense le 27 septembre 1962. Par ailleurs, plusieurs écoles ont vu le jour, telles que l'école des Cadets de la



Révolution en Mai 1963, l'Académie Militaire Interarmes de Cherchell en Juin 1963, l'Ecole de Transport Militaire en Mars 1964, l'Ecole de la Gendarmerie Nationale à Sidi Belabès le 27 Mars 1964, ainsi que la publication du décret judiciaire militaire le 22 août 1964. Au début de l'année 1965, l'Ecole Nationale de l'Arme, contre Aéronef a été créée à Reghaïa et durant la même année, l'Ecole Tactique du Matériel Militaire a été ouverte suivie de l'Ecole de la Santé Militaire, du Centre d'entraînement à Boughar, puis de l'Ecole de Navigation Aérienne à Blida.

LE MDN CONSOLIDE SES CANAUX DE COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, hier, que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés, à partir du 1^{er} novembre, par la création d'autres comptes officiels et ce, à l'occasion de la commémoration du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, indique le ministère dans un communiqué.

"A l'occasion des festivités commémorant le 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, le ministère de la Défense nationale (MDN) annonce que ses canaux de communication officiels sur les réseaux sociaux seront consolidés par la création de comptes officiels sur les plateformes X, Youtube et TikTok à partir du 1^{er} novembre 2024", précise la même source.

"Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à se mettre au diapason des nouvelles technologies dans le domaine de la communication, à même de renforcer la stratégie communicationnelle globale du MDN, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale à travers des canaux officiels", note le communiqué.

L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE ORGANISE UNE PARADE MILITAIRE LE 1^{ER} NOVEMBRE À ALGER

En commémoration du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération benie et afin de consolider une longue tradition militaire, et sous la supervision de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, l'Armée nationale populaire (ANP) organisera, ce vendredi 1^{er} novembre, un défilé militaire avec la participation des différentes Forces de défense nationale. Ce défilé militaire sera organisé au niveau de la Route nationale N° 11,

attenant à Djamaa El Djazair. Il est à noter que ce défilé peut être suivi en direct sur toutes les chaînes nationales publiques et privées.

L'ETUSA MET EN PLACE UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR LE TRANSPORT GRATUIT DES CITOYENS

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, que le transport à travers ses lignes, l'escalier et l'ascenseur mécaniques sera gratuit vendredi 1^{er} Novembre, avec la mise en place d'un programme spécial pour le transport des citoyens désirant assister à la parade militaire prévue au niveau de la route attenant à Djamaa El-Djazair à partir des différentes communes de la capitale.

L'ETUSA a précisé que son programme mis en place à l'occasion des festivités officielles du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération prévoit l'exploitation de l'ensemble des lignes de transport pas bus vers le site de la parade militaire dès 06h00 à partir des sièges des APC de Rouiba, Reghaïa, Heraoua, Baraki, les Eucalyptus et Sidi Moussa.

D'autres lignes sont programmées à partir de Bir Mourad-Rais devant l'entrée du jardin Al Wiam, de Birkhadem à côté du siège de l'APC, de Hydra au niveau de la place Al Qods ainsi que de Saoula devant le siège de l'APC, des quartiers d'Ouled Belhadj et de Baba Ali, de Gué de Constantine à Ain Malha et de la cité 2248 logements, a ajouté la même source.

L'entreprise a également assuré des lignes de Draria, Douéra et Khraïssia devant le siège de chaque APC, ainsi qu'à partir d'El Achour devant le bureau de poste de Oued Romane, et Baba Hassen à la cité 20 août-1955. Les résidents de Birtouta pourront se déplacer pour assister à la parade militaire sur la ligne desservant la place publique de l'APC, la cité 1980 logements à Ouled Chbel devant le siège de l'APC, et la cité 3216 logements de l'annexe de l'APC de Tessala El Merdja, le siège de l'APC ainsi que la rue Sidi Abbad et les cités 1310 logements et 937 logements.

Une autre ligne a également été programmée à Bab El Oued et à la Casbah à partir du stade Ferhani, et à Oued Koriche devant le siège de l'APC et de Bologhine devant le stade Omar Hammadi.

A Rais Hamidou, une ligne est prévue de la place 5 juillet, ainsi que d'autres lignes programmées à partir de Sidi M'hamed au niveau de la rue Aissat Idir ainsi que d'Alger-Centre et d'El Mouradia et El Madania depuis le siège de l'APC, selon l'ETUSA.

Hamza B.

* Histoire de l'Armée Nationale Populaire, introduction, du site électronique du MDN.

Célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre, une cérémonie majestueuse

À Alger, les préparatifs liés à la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 s'intensifient, notamment au niveau de la route principale d'El-Mohammedia (RN11), jouxtant la grande Mosquée d'Alger (Djamaâ El-Djazair) et le Front de mer.



L'événement commémoratif s'annonce d'ores et déjà des plus importants, voire d'envergure jamais égalée, et ce, sur plusieurs dimensions. D'abord, celle concernant l'aspect de son organisation qui implique les hautes institutions de l'Etat, civiles et militaires sous la bienveillance de la présidence de la République. Ensuite, eu égard aux profils des invités de marque qui sont conviés par l'Algérie à assister à cette cérémonie, en tête desquels figurent les présidents des pays voisins que sont la Tunisie, la Libye et le Sahara occidental. D'une importance particulière tant sur le plan politique que diplomatique, la commémoration qui se veut aussi un moment de réaffirmation du rayonnement de l'Algérie à l'international constitue une opportunité hautement distinguée de renforcement des liens avec les pays qui ont soutenu la glorieuse Révolution algérienne, que les historiens désignent non seulement comme l'un des événements majeurs du siècle dernier mais également en tant qu'épopée phare qui s'inscrit parmi les grands moments de l'histoire de l'émancipation de l'humanité. Il va sans dire qu'à travers l'envergure des festivités programmées pour la cérémonie de célébration du 70^e anniversaire du 1^{er} Novembre, l'Algérie entend réaffirmer sa position de leader sur les scènes arabe et africaine, mais surtout réitérer son engagement de soutien, de solidarité et de défense des causes justes avec les peuples opprimés, nos frères palestiniens et sahraouis en premier lieu. Le point d'orgue de cette cérémonie sera sans conteste l'impressionnante parade militaire prévue à cette occasion, laquelle aura à certifier de la puissance de l'ANP, digne héritière de l'ALN, colonne vertébrale de l'Etat et garante de la souveraineté du pays et de son intégrité territoriale. Ce défilé militaire auquel participeront l'ensemble des forces de l'ANP, terrestre, aérienne et maritime, se décline comme l'occasion idéale de transmettre aux jeunes générations les valeurs de la lutte de libération nationale, tels le cou-

rage, le sacrifice et le patriotisme, l'unité et la cohésion nationale par la consolidation de la relation fusionnelle qui lie le peuple aux institutions. En effet, la parade militaire du 1^{er} novembre est bien plus qu'une simple démonstration de force. C'est un moment fort de communion nationale, un hommage aux martyrs tombés au champ d'honneur pour que le pays s'émancipe du joug du colonialisme, et une célébration des valeurs fondatrices de la nation algérienne. Pour l'ensemble des Algériens, toutes catégories d'âge et de classes sociales confondues, le 1^{er} Novembre 1954 n'est pas qu'une date inscrite sur un calendrier. Cette date, qui symbolise la flamme de la liberté et de l'indépendance, se veut un rendez-vous annuel de l'histoire qui cristallise le lien naturel d'appartenance à la patrie. C'est aussi un rappel intemporel de fierté nationale, et un moment de recueillement à la mémoire des martyrs qui ont sacrifié leur vie dans le combat contre l'occupant français face auquel le peuple algérien s'est opposé par plusieurs mouvements de révolte et de résistance auxquels a succédé la Guerre de libération qui a mis fin à la longue nuit coloniale. Célébrer le 1^{er} novembre est aussi une occasion de mesurer le chemin parcouru depuis l'indépendance et de s'armer de plus de volonté et de détermination pour relever tous les défis de l'Algérie triomphante.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE S'EST INSPIRÉE DES SACRIFICES DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le représentant du mouvement de la résistance islamique palestinienne Hamas en Algérie, Youcef Hamdane, a souligné, jeudi dernier à Tissemsilt, que "la résistance palestinienne contre l'occupation sioniste s'est inspirée de la glorieuse révolution algérienne".

Intervenant lors d'une conférence historique intitulée "l'impact de la révolution algérienne sur la fermeté de la résistance palestinienne", organisée par le bureau de wilaya de l'Association El Irhad oua Islah à la Maison de la Culture Mouloud Kacem Nait Belkacem, M. Hamdane a souligné que "le peuple palestinien a fermement

résisté à l'occupation sioniste et a abandonné tous ses projets, un an après le déluge d'El Aqsa".

Il a ajouté que "le peuple palestinien n'accepte pas le colonialisme, qui ne peut nous imposer sa volonté", soulignant que "ce qui a été pris par la force ne peut être récupéré que par la force des armes, comme a fait l'Algérie pour recouvrer son indépendance contre le colonialisme français".

Le même intervenant a mis l'accent sur la résistance palestinienne, accueillie par le peuple palestinien dans sa totalité, soulignant que toutes les tentatives vaines de l'occupant sioniste d'isoler la résistance du peuple palestinien sont vouées à l'échec", ajoutant que la résistance a lancé le slogan "remettez la guerre dans la rue pour que le peuple l'accueille".

M. Hamdane a également salué les positions inébranlables officielles, diplomatiques et populaires de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne dans toutes les instances internationales et dans toutes les occasions.

Pour sa part, le parlementaire et ancien ministre Aboudjerra Soltani a affirmé dans son intervention, lors de cette même rencontre, que "la guerre de libération algérienne est une source d'inspiration pour que les peuples obtiennent leur liberté et leur indépendance, à travers les deux actions : armée et diplomatique", ajoutant que "les frères en Palestine voient la révolution algérienne comme une référence et une source d'inspiration pour eux".

RÉUNION DES 6 CHEFS HISTORIQUES, UN TOURNANT DÉCISIF POUR LE DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

La réunion du groupe des six historiques à Alger, il y a 70 ans, jour pour jour, a constitué un tournant décisif qui a préparé le terrain au déclenchement de la glorieuse révolution du Premier Novembre 1954.

Mohamed Bouadiaf, Larbi Ben M'hidi, Mustapha Benboulaïd, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Rabah Bitat, sont ces six chefs originaires de différentes régions du pays, qui se sont réunis en toute discrétion le 23 octobre 1954, au domicile du moudjahid Mourad Boukechoura à Rais Hamidou

(Alger), pour dessiner les contours de la guerre de libération qui a ancré les principes de la lutte du peuple algérien au cours de l'histoire et a fait de son unité un impératif pour réaliser l'objectif suprême qu'est l'affranchissement du joug colonial et le recouvrement de la liberté et de l'indépendance.

La détermination des six chefs historiques a donné lieu au déclenchement de la guerre contre le colonialisme français sous un slogan unifié "Par le peuple et pour le peuple" et sous la direction du Front de libération nationale (FLN), voulant ainsi que cette guerre soit une révolution populaire sans dirigeant ni commandement individuel ni leadership partisan.

Des historiens ont évoqué les circonstances de la tenue de cette réunion marquée par une discrétion sans précédent avec, pour ordre du jour, la fixation de la date du déclenchement de la guerre de libération. D'ailleurs, la délégation extérieure de la révolution algérienne au Caire n'a été informée de cette date ni de la Déclaration du Premier Novembre qu'à la veille du déclenchement de la guerre, après le déplacement de Bouadiaf en Egypte pour en informer Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider.

La plupart des historiens affirment que l'élaboration de la Déclaration du Premier Novembre s'est faite avec la participation de tous et les discussions entre les six chefs n'ont jamais été divulguées au vu du caractère confidentiel de cet événement historique important.

Parmi les résultats issus de cette réunion historique, la définition de la date et du mot d'ordre du déclenchement de la révolution à travers tout le territoire national outre la mise en place d'une carte militaire pour les sites de déploiement des forces françaises et l'adoption de la décentralisation dans la gestion de la révolution en accordant à toutes les régions la liberté de gestion en fonction des spécificités de chaque région tout en accordant la priorité à l'intérieur sur l'extérieur.

Ils ont également convenu de la répartition de l'Algérie en six régions dirigées par, Mostefa Benboulaïd (1^{ère} région – Aurès), Didouche Mourad (2^{ème} région – Nord Constantinois), Krim Belkacem (3^{ème} région –

Kabylie), Rabah Bitat (4^{ème} région – Centre) et Larbi Ben M'hidi (5^e région – Ouest).

La désignation d'un commandement pour la région Sud a été reportée.

Ensuite, Mohamed Bouadiaf rejoint le Caire en vue de prendre attache avec les membres de la délégation extérieure pour les informer des décisions prises et la diffusion de la Déclaration du 1^{er} novembre sur les ondes de "Sawt El Arab".

Parmi les décisions prises lors de la réunion figure également, l'attribution d'une appellation à la nouvelle organisation qui remplacera le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) à savoir, le Front de libération nationale (FLN) auquel il faut adhérer à titre individuel et non partisan. Ils ont convenu également d'appeler l'organe militaire du FLN "Armée de libération nationale" (ALN).

Bien avant, le Groupe historique des 22 avaient tenu le 24 juin 1954 une réunion au domicile du militant Ilyes Deriche à El Madania (Alger) sous la présidence de Mostefa Benboulaïd, un tournant crucial dans le processus de préparation de la révolution nationale.

PRÉSERVER LA MÉMOIRE NATIONALE

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laid Rebiga a mis l'accent, mercredi à Alger, sur l'importance de poursuivre la préservation de la mémoire nationale et de porter haut et fort la voix de l'Algérie victorieuse et ce, dans le cadre des festivités du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. M.Rebiga qui présidait l'ouverture d'une conférence au Musée national du Moudjahid à l'occasion du 70^e anniversaire de la réunion des six chefs historiques, a affirmé que "la célébration du 70^e anniversaire de la Guerre de libération est une halte pour renouveler le serment fait à ces héros et une occasion pour préserver leur mémoire et défendre les valeurs humaines pour lesquelles ils se sont sacrifiés afin de porter haut et fort la voix de l'Algérie victorieuse".

"L'Algérie qui était hier le symbole de la libération, est désormais un modèle de développement et de modernité", a-t-il dit.

Dans ce sillage, M. Rebiga a rappelé que "Novembre demeurera une source d'inspiration pour tous les hommes libres du monde" et que l'Algérie restera "un rempart imprenable défendant les causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie".

A l'occasion de cette conférence, plusieurs interventions ont été données sur la réunion des six chefs historiques (Mustapha Ben Boulaïd, Mohamed Bouadiaf, Krim Belkacem, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat et Didouche Mourad).

Le ministre des Moudjahidines a mis en avant "l'importance majeure qu'accorde le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune aux jeunes en vue de poursuivre le processus d'édification dans le contexte des défis internationaux et régionaux actuels".

Hamza B.

L'Algérie de 1962 à 2024 à la recherche de son destin

Par : Abderrahmane Mebtoul

L'Algérie célèbre le 1er Novembre 2024 le 70ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale. La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet et celle-ci est proclamée le 5 juillet 1962. Après plusieurs décennies d'indépendance politique, l'Algérie est toujours à la recherche de son destin, une transition inachevée, une économie toujours dépendante de la rente des hydrocarbures brut et semi brut qui irriguent directement et indirectement la majorité du corps social.



1.- Des défis importants l'attendent, avec un monde en plein bouleversement préfigurant d'importantes mutations géostratégiques, entre 2024/2030/2040., où toute Nation qui n'avance pas recule forcément, n'existant pas de situation statique

Toute politique de développement envisageable sur cette période n'aura de chance d'aboutir que si d'abord l'on tient compte des trajectoires du passé, afin de ne pas renouveler les mêmes erreurs. Cela implique la mise en place de nouvelles institutions débureaucratisées et décentralisées, une refonte de l'État et un consensus social pour la mise en œuvre, ce qui ne saurait unanimement signe de décadence de toute société, devant tolérer les idées contradictoires positives, tout projet étant forcément porté par les acteurs politiques, sociaux et économiques. D'où l'importance pour l'Algérie de se défaire du mythe de la rente issue des exportations de matières premières brutes et semi-brutes. Autre mythe, celui de l'importance des réserves de change issues de la rente comme signe de développement, méditons l'expérience de la Roumanie communiste de Nicolae Ceausescu, avec une dette nulle, mais une corruption généralisée et une économie en ruine. Rappelons-nous le déclin de l'Espagne pendant plus d'un siècle, après avoir épuisé ses stocks d'or venus d'Amérique, et de tous ces pays riches en minerais mais sous-développés. Il faudra éviter l'illusion d'une richesse issue non du travail, mais d'une rente éphémère. Une nation ne pouvant distribuer plus que ce qu'elle produit, attention donc à la dérive salariale ne pouvant que conduire à la dérive inflationniste qui pénalise les couches défavorisées. Aussi, durant cette de transition conjoncture difficile 2025/2030, la cohésion sociale est vitale, et

il faudra tenir compte de la pression démographique, souvent oubliée, étant une véritable bombe à retardement, avec plus d'un million de naissances chaque année, contre environ 600 000 dans les années 2000, devant avoir un taux de croissance minimum de 8/9% par an pour absorber la demande d'emplois additionnelle qui s'ajoute au taux de chômage actuel entre 350 000/400 000 emplois par an. Pour relancer la machine économique, il y a lieu de procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale, tels l'éducation-la formation, le savoir pilier du développement, la santé, la modernisation de l'agriculture, la culture financière des acteurs économiques, l'efficacité de l'administration, la relance des entreprises à travers une nouvelle politique industrielle, lutter contre les déséquilibres régionaux et les inégalités sociales, la formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines. Avec le développement des réseaux sociaux, les partis traditionnels et les sociétés civiles servent de moins en moins d'intermédiation sociale et cela n'est pas propre à l'Algérie: l'opposition est atomisée et les nombreux micro-partis et organisations dites «société civile» peu efficaces pour mobiliser la population, déconnectés de la réalité du nouveau monde. Une profonde restructuration de la société devra s'adapter à la perpétuelle évolution mondiale qu'interne, n'existant pas de situation statique, car lorsqu'un État émet des règles- mentalité bureaucratique, qui ne correspondent pas à la réalité tant mondiale que de la société, celle-ci émet ses propres règles amplifiant la sphère informelle qui a cru entre 2022/2023 selon les données de la Banque d'Algérie, de plus de 10%, contrôlant fin 2023 plus de 33% de la masse monétaire en

circulation.

2. -La prospérité ou le déclin des civilisations de l'Orient et de l'Occident a clairement montré qu'une nation sans son élite est comme un corps sans âme. Les expériences historiques montrent clairement que le régime politique – à ne pas confondre avec l'État, au sens épistémologique du terme – qui est un sous-ensemble du système politique, que les tensions que connaît le système, ou celles qu'il est appelé à connaître, doivent être recherchées dans les dysfonctionnements ou les crises d'autorité qui surgissent périodiquement, et depuis longtemps, au plus haut niveau de l'État. Dans le cadre de la bonne gouvernance, il s'agit d'éviter des dépenses inutiles que l'on voile par de l'activisme reflétant une panne d'idées, habitués à dépenser et non à gérer à partir de normes standards et le principal défi est d'améliorer la gouvernance et de lutter contre la corruption. Je réitère la proposition que j'ai faite en 1983 lorsque je dirigeais les départements des études économiques et des contrats, en tant que haut magistrat, premier conseiller à la Cour des comptes, chargé du contrôle du programme de l'habitat en coordination avec le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Habitat et les 31 walis de l'époque entre 1982/1983 et le dossier des surestaries en relation avec le ministère du Commerce, j'avais proposé à la Présidence de l'époque la numérisation des secteurs clés afin d'améliorer la gestion et de lutter contre les malversations surtout dans le BTPH surfacturations en dinars souvent oubliés, à la fois la mise en place d'une comptabilité publique de rationalisation des choix budgétaires pour les services collectifs, la comptabilité analytique et des sociétés pour mieux apprécier la performance des entreprises publiques et au niveau de la douane un tableau de la valeur pour permet-

tre l'interconnexion des différents secteurs concernés afin lutter les transferts illicites de capitaux. Par ailleurs, le redressement national devra reposer entre 2024/2030 sur une réelle décentralisation, une réorganisation institutionnelle centrale et locale et une vision stratégique de l'avenir dans le domaine économique, social, culturel, diplomatique, et sécuritaire de l'Algérie à l'horizon 2030 en phase avec la transformation du nouveau monde.

3.- Dans la pratique des affaires, n'existe pas de sentiment mais des intérêts et l'attrait de l'investissement productif, qu'il soit étranger ou national – repose principalement sur huit facteurs: premièrement, sur une visibilité dans la démarche socio économique à moyen et long terme, supposant une planification stratégique, évitant des décisions au gré de la conjoncture; – deuxièmement, de profondes réformes structurelles institutionnelles, macro-et micro-économiques, afin d'attirer les investisseurs créateurs de valeur ajoutée; – troisièmement, la levée des obstacles bureaucratiques centraux et locaux qui constituent le facteur essentiel du blocage, car trop de procédures alors que l'investisseur agit en temps réel, en fonction des opportunités à travers le monde, et pas seulement en Algérie. Quatrièmement, la réforme du système financier, les banques publiques accaparant plus de 85% du crédit global octroyé, lieu de distribution de la rente qui n'a pas fait sa mue depuis l'indépendance politique car l'enjeu énorme du pouvoir se limitant à des aspects organisationnels techniques; – cinquièmement, sur la réforme du système socio-éducatif fondé sur les nouvelles technologies: disposer d'une main-d'œuvre non qualifiée à bon marché n'est plus un atout d'actualité avec l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale fondée sur

l'économie de la connaissance; – sixièmement, sur l'efficacité des start-up: malgré des compétences, elle restera limitée sans une base économique et des institutions efficaces adaptées au digital et à l'intelligence économique, devant éviter de renouveler les résultats mitigés, malgré de nombreux avantages, de tous ces organismes dédiés à l'emploi des jeunes; – septièmement, résoudre l'épineux problème du foncier, car actuellement le mètre carré est trop cher et souvent les autorités attribuent du terrain sans viabilisation ni utilités: routes, téléphone, gaz, électricité; – huitièmement, assurer la stabilité juridique et monétaire, ces changements perpétuel de cadres juridiques et les dévaluations successives du dinar freinant l'investissement productif.

QUELLE CONCLUSION EN TIRER ?

Face à la crise actuelle qui se traduira par de profonds bouleversements géostratégiques, économiques, sociaux culturels et sécuritaires, l'Algérie ne peut naviguer à vue au gré de la conjoncture et doit définir avec exactitude les hypothèses de ses prévisions, chiffrées et datées selon le couple objectifs-réalisations /moyens humains et financiers avec plusieurs scénarios dont bon nombre de variables et paramètres sont pourtant évidents la vision du tout-sinistrose. Il convient de reconnaître qu'existe des poches de pauvreté et une répartition inégalitaire du revenu national, ainsi qu'une non-maîtrise de la gestion avec des surcoûts exorbitants et la corruption qui gangrène le corps social. Cependant, de 1963 à ce jour, contrairement à certaines analyses malveillantes, depuis l'indépendance politique l'Algérie a connu d'importantes réalisations, mais également des imperfections qu'il s'agit de corriger. Quelle était la situation de l'économie, de l'éducation, des infrastructures, des branchements en gaz et électricité, en 1962 avec une population de 11,62 millions d'habitants, dont 95% d'analphabètes, plus de 80% vivant dans des taudis. Il ne s'agit pas de renier les traditions positives qui, moulées dans la trajectoire de la modernité, peuvent être facteurs de développement. Depuis fort longtemps et pas seulement durant la période actuelle, l'Algérie semble chavirer un moment et reprendre avec hésitation ses équilibres à un autre moment. Pourtant, au-dessus de tout, l'Algérie reste un pays dynamique, plein de vitalité, qui se cherche et cherche sa voie. La nouvelle configuration politique, pour aller vers une nouvelle République, doit prendre en charge tant les mutations internes de la société algérienne que la nouvelle architecture des relations internationales, et tenir compte de notre histoire car l'histoire est le fondement de la connaissance et de l'action future.

LES FEMMES ALGÉRIENNES

Actrices de progrès, hors des clichés

Par : Salah Lakoues

La participation des femmes à la guerre d'Algérie est un aspect crucial et souvent méconnu du conflit. Ces femmes, qui provenaient de divers milieux socio-économiques et éducatifs, ont joué des rôles variés, allant du soutien logistique à la participation active aux opérations militaires et à la transmission de renseignements pour le Front de libération nationale (FLN). Leur engagement s'inscrivait dans une lutte nationale pour l'indépendance, mais aussi, pour certaines, dans un désir de reconnaissance sociale et d'égalité.

RÔLES ET IMPLICATIONS DES FEMMES PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les femmes étaient activement impliquées dans la Guerre de libération algérienne, assumant des responsabilités essentielles, notamment :

Soutien logistique : Les femmes participaient à des tâches vitales, comme le transport d'armes et de messages, la fourniture de soins aux blessés, et la collecte de vivres pour les maquisards.

Renseignements et espionnage : Certaines femmes s'infiltraient dans les milieux français pour recueillir des informations stratégiques. Leur accès aux quartiers européens et leur « profil » moins suspect pour les autorités en ont fait des agents efficaces pour le FLN.

Combattantes : Certaines femmes ont également pris les armes et participé directement à des opérations militaires, que ce soit en posant des bombes ou en menant des embuscades. Les figures emblématiques comme Djamila Bouhired, Hassiba Ben Bouali, et Zohra Drif sont devenues des symboles de courage pour leur engagement.

LA RÉPRESSION ET LES CONdamnATIONS PAR LES TRIBUNAUX FRANÇAIS

La réponse française à la partici-

pation féminine dans la guerre de libération a été sévère. Les femmes arrêtées pour leur implication dans le FLN ou d'autres activités révolutionnaires faisaient face à des peines sévères. Certaines ont été jugées pour terrorisme, complicité avec l'ennemi, ou activités subversives. Les tribunaux français voyaient dans leur participation non seulement une trahison, mais aussi une transgression des normes de genre de l'époque.

Les condamnations des femmes étaient marquées par :

La sévérité des peines : Nombreuses furent condamnées à de longues peines de prison, voire à la peine de mort, bien que certaines condamnations capitales aient été commuées sous la pression de l'opinion publique internationale, sensible à leur jeune âge et à leur statut de femmes.

Les tortures et abus : De nombreuses femmes ont subi des tortures, des humiliations et des abus, tant pour les punir que pour obtenir des informations. Le cas de Djamila Boupacha, par exemple, est devenu tristement célèbre après qu'elle a dénoncé la torture et les violences qu'elle a subies, ce qui a soulevé une vague d'indignation en France et à l'international, notamment par le biais de Simone de Beauvoir. Impact et reconnaissance post-coloniale

Après l'indépendance, le rôle des femmes dans la guerre de libération a été reconnu dans le discours national algérien, mais cela n'a pas nécessairement débouché sur une égalité des genres dans la société. Leur participation héroïque a été célébrée et commémorée, mais le retour à des normes patriarcales a limité les opportunités de nombreuses combattantes pour occuper une place d'influence dans l'Algérie malgré le soutien de Ahmed Ben Bella.

Les femmes qui ont participé à la guerre d'Algérie et qui ont été condamnées par les tribunaux français incarnaient à la fois la lutte nationale pour la liberté et la quête pour l'émancipation des femmes. Leur courage et leurs sacrifices continuent de résonner comme des témoignages poignants de la lutte contre le colonialisme. La répression brutale qu'elles ont subie met en lumière la dureté de l'appareil colonial, qui voyait dans leur engagement un double affront, politique et social, remettant en cause non seulement l'ordre colonial, mais aussi le rôle traditionnel des femmes dans la société.

“ Les « Djamila » de l'Algérie, figures emblématiques et inspirantes ”

Les « Djamila » de l'Algérie sont des figures emblématiques et inspirantes qui ont marqué l'histoire du pays, notamment durant la guerre d'indépendance. Parmi elles, on retrouve des noms légendaires comme Djamila Bouhired, Djamila Boupacha, et Djamila Bouazza, dont le cou-

rage et le dévouement ont fait d'elles des symboles de la résistance contre le colonialisme. Ces femmes, chacune à leur manière, ont contribué à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et continuent d'incarner le courage, la résistance et la dignité.

DJAMILA BOUHIRED

Djamila Bouhired est sans doute l'une des figures les plus emblématiques de la guerre d'indépendance. Membre du Front de libération nationale (FLN), elle a participé activement aux opérations de résistance contre les autorités coloniales françaises. Arrêtée, elle a été torturée et condamnée à mort par les tribunaux français, mais sa peine a finalement été commuée sous la pression internationale. Son combat et sa résilience en ont fait un symbole de la lutte algérienne, inspirant de nombreux mouvements de libération dans le monde.

DJAMILA BOUPACHA

Djamila Boupacha, militante du FLN, a également été arrêtée et soumise à des tortures brutales pendant la guerre d'Algérie. Son cas a pris une dimension internationale grâce à l'intervention de l'avocate et féministe Gisèle Halimi, de la philosophe Simone de Beauvoir et du peintre espagnol Picasso. Ce soutien a permis de dénoncer les pratiques de torture utilisées par l'armée française, ce qui a sensibilisé l'opinion publique mondiale à la violence du colonialisme en Algérie. Djamila Boupacha est devenue un symbole non seulement de la résistance algérienne, mais aussi de la lutte pour la dignité et les droits humains.

DJAMILA BOUAZZA

Djamila Bouazza, moins connue que Bouhired et Boupacha, a également participé à des opérations de résistance. Arrêtée et condamnée pour ses actions, elle fait partie de cette génération de femmes qui ont risqué leur vie pour la liberté de l'Algérie. Son engagement rappelle le courage et le sacrifice des nombreuses



femmes qui, bien qu'elles ne soient pas toutes connues, ont joué un rôle décisif dans la lutte pour l'indépendance.

HÉRITAGE ET SYMBOLE DE L'ÉMANCIPATION

Les Djamila de l'Algérie symbolisent la force et le rôle indispensables des femmes dans la guerre d'indépendance. Elles représentent également l'élan d'émancipation et de liberté qui continue d'inspirer les générations actuelles. Leurs histoires montrent que les femmes algériennes n'ont pas été de simples témoins de l'histoire, mais bien des actrices de premier plan dans la libération de leur pays. Ces figures restent aujourd'hui des icônes du patriotisme et de la résistance, qui rappellent que la liberté a été obtenue au prix de

sacrifices immenses. Les « Djamila » de l'Algérie incarnent l'esprit de résistance et la volonté de justice qui ont caractérisé la lutte algérienne pour l'indépendance. Leur courage et leur engagement résonnent encore aujourd'hui, inspirant les femmes algériennes à s'affirmer dans tous les domaines de la société.

HASSIBA BEN BOUALI, UNE FIGURE LÉGENDAIRE

Hassiba Ben Bouali, comme les « Djamila » de l'Algérie, est une figure légendaire de la guerre d'indépendance et une héroïne nationale. Née en 1938 à Sandjas (Chlef) d'une famille aisée, cette jeune militante du Front de libération nationale (FLN) s'est distinguée par son courage et son engagement dans la lutte contre le colonialisme français. Aux côtés de ses compagnons de résistance, notamment Ali La Pointe et Yacef Saâdi, Hassiba a participé activement aux opérations urbaines, se mettant en danger au cœur de la bataille d'Alger. Connue pour sa détermination et sa bravoure, elle a, comme de nombreuses femmes de sa génération, choisi de risquer sa vie pour la liberté de son peuple.

Le 8 octobre 1957, à seulement 19 ans, Hassiba Ben Bouali perd la vie dans le dynamitage de la cache du FLN rue des Abderrames, dans la Casbah d'Alger par le premier régiment de parachutistes. Sa mort tragique, aux côtés d'Ali La Pointe, Bouhamidi et petit Omar, symbolise l'ultime sacrifice que les combattants de l'indépendance étaient prêts à faire pour libérer leur pays.

L. S.

(La suite en page 9)



(Suite de la page 8)

Hassiba incarne, comme les Djamila, la force et la résilience des femmes dans la lutte pour l'indépendance. Son souvenir est une source d'inspiration pour les générations actuelles et futures. Elle représente, avec toutes les femmes résistantes, l'image d'une Algérie fière et courageuse, où les femmes ont joué un rôle essentiel dans l'histoire et continuent de le faire aujourd'hui dans la société. Sa mémoire est honorée et son nom restera à jamais associé au combat pour la dignité et la liberté. Il faut souligner que l'Algérie a fait des avancées significatives en matière d'émancipation des femmes depuis l'indépendance, notamment grâce à l'éducation et à l'ouverture des postes de responsabilité. Dès les premières années de l'Algérie indépendante, l'État a mis en place des politiques pour promouvoir l'éducation des filles, ce qui a permis aux femmes d'accéder à des niveaux d'instruction élevés et d'ouvrir des portes dans les domaines professionnels et politiques.

RÔLE CENTRAL DE L'ÉDUCATION DANS L'ÉMANCIPATION DES FEMMES

L'accès massif des filles et des jeunes femmes à l'éducation nationale a été l'un des piliers fondamentaux pour leur émancipation. Aujourd'hui, le chiffre de 64 % des étudiantes de sexe féminin sur un total de deux millions, est impressionnant et témoigne de l'importance accordée à l'éducation des femmes. En accédant à des études universitaires dans des domaines variés, les femmes algériennes contribuent activement au développement du pays, et ce, dans des secteurs aussi bien scientifiques, littéraires que techniques.

UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LES POSTES DE RESPONSABILITÉ

Au-delà de l'éducation, les femmes algériennes sont de plus en plus présentes dans les postes de décision, qu'il s'agisse de fonctions gouvernementales, de la magistrature, des affaires militaires ou de la haute administration. Les femmes ministres, députées, sénatrices, juges, ambassadrices, enseignantes, professeures, médecins, et même généraux de l'armée, représentent un grand pas en avant et montrent que l'Algérie est un pays où les femmes jouent un rôle essentiel. Ces réussites, obtenues à travers la compétence et le mérite, reflètent une dynamique sociale où les femmes ne sont pas confinées aux rôles traditionnels.

UNE RÉALITÉ CONTRASTÉE, MAIS DES PROGRÈS INDÉNIABLES

Malgré ces avancées, certaines résistances subsistent dans certaines parties de la société, où les stéréotypes de genre et les normes conservatrices peuvent encore persister. Cependant, les statistiques et le rôle croissant des femmes dans la sphère publique et professionnelle montrent qu'elles ne sont pas « enfermées dans leur cuisine ». Leur engagement à tous les niveaux de la société souligne un changement profond, porté par une volonté nationale d'inclusion et



PARTICIPATION FÉMININE DANS L'AGRICULTURE

de reconnaissance des talents féminins. L'Algérie, en s'appuyant sur l'éducation et en ouvrant l'accès aux postes de pouvoir pour les femmes, a fait des progrès significatifs dans l'émancipation féminine. Cette évolution témoigne de la capacité des femmes algériennes à dépasser les attentes traditionnelles et à participer activement à la construction de la nation, en tant qu'actrices centrales du développement social, économique et politique.

Effectivement, l'Algérie a fait de l'éducation et de la formation professionnelle des jeunes filles une priorité, permettant ainsi une forte présence féminine dans de nombreux secteurs de la société, y compris dans le monde de l'entreprise, de l'agriculture et des médias. Ce phénomène montre une dynamique de participation féminine qui va au-delà de la seule éducation pour inclure l'insertion professionnelle et économique.

PRÉSENCE FÉMININE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET DE FORMATION

Avec plus de douze millions d'enfants scolarisés dont la majorité sont des jeunes filles, l'Algérie a su garantir l'accès à l'éducation pour tous, contribuant ainsi à l'égalité des genres dès le plus jeune âge. Cette parité dans le système éducatif favorise l'autonomisation des jeunes filles, qui peuvent se projeter dans une grande diversité de carrières. De plus, les centres de formation professionnelle jouent un rôle central pour celles qui choisissent des filières techniques ou artisanales. Cet engagement de l'État à ouvrir des parcours variés aux femmes renforce leur employabilité et leur participation active au marché du travail.

INSERTION DES FEMMES DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Les femmes algériennes sont aujourd'hui très présentes dans le secteur privé et public. Elles occupent des postes de cadre, d'ingénieure, de technicienne, mais aussi des rôles dans les métiers plus techniques et industriels. L'intégration des femmes dans le monde de l'entreprise, qu'elles soient employées, cadres ou même entrepreneures, reflète une société en mutation qui valorise le potentiel féminin dans tous les secteurs de l'économie.

L'agriculture est un domaine dans lequel les femmes algériennes jouent un rôle important, en particulier dans les régions rurales. Leur implication dans l'agriculture, que ce soit en tant que propriétaires, gestionnaires ou travailleuses, contribue au développement local et à la sécurité alimentaire. L'accès des femmes à des programmes de formation en agriculture et leur rôle croissant dans des initiatives de développement durable renforcent leur capacité à contribuer à l'économie rurale.

Ces avancées montrent que l'Algérie a su intégrer les femmes dans son développement socio-économique, grâce à une politique éducative inclusive et une ouverture des voies de formation et de professionnalisation. Les femmes sont désormais des actrices clés dans tous les secteurs, qu'il s'agisse de l'industrie, du commerce, de l'agriculture ou de la haute administration.

Cette dynamique de participation féminine est un moteur de croissance et de modernisation pour l'Algérie, qui peut servir d'exemple dans la région.

Les femmes algériennes ont effectivement une forte présence et jouent un rôle essentiel dans le domaine de la culture et des sports, contribuant à promouvoir la diversité et le dynamisme de la société algérienne. Dans ces secteurs, elles apportent non seulement leur talent, mais aussi une volonté de briser les stéréotypes et de repousser les limites, marquant ainsi des avancées significatives pour la représentation féminine.

CONTRIBUTION DANS LE DOMAINE CULTUREL

Dans le monde de la culture, les femmes algériennes sont actives en tant qu'écrivaines, réalisatrices, chanteuses, actrices, artistes peintres, et bien plus encore. Elles apportent une richesse de perspectives et abordent souvent des thèmes variés tels que l'identité, les droits des femmes, et la mémoire nationale.

Des figures comme Assia Djebar, auteure et cinéaste, ont ouvert la voie en abordant des thèmes universels tout en ancrant leurs œuvres dans la culture algérienne. Aujourd'hui, de nombreuses artistes contemporaines continuent sur cette lancée, faisant rayonner la culture

algérienne au niveau international tout en influençant les nouvelles générations.

PARTICIPATION DANS LE DOMAINE SPORTIF

Dans le sport, les femmes algériennes sont également présentes et réalisent des performances notables. Que ce soit en athlétisme, judo, handball, football ou natation, des sportives comme Hassiba Boulmerka en athlétisme ou Nouria Benida-Merah ont atteint des niveaux de succès qui ont inspiré des milliers de jeunes filles à pratiquer le sport. Ces athlètes sont des modèles de persévérance et montrent que les femmes peuvent rivaliser sur la scène internationale. Par ailleurs, l'Algérie encourage de plus en plus la participation féminine dans le sport à travers des compétitions nationales et internationales, et des investissements dans les infrastructures sportives pour les femmes.

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Bien que les femmes soient très présentes dans la culture et les sports, elles font encore face à certains défis, notamment des stéréotypes de genre et parfois une visibilité limitée dans les médias.

Cependant, les progrès réalisés témoignent d'une transformation positive et d'une reconnaissance croissante de leurs contributions. Avec le soutien de politiques publiques et d'une ouverture sociale, les femmes dans la culture et les sports sont de plus en plus acceptées et encouragées.

Les femmes algériennes sont devenues des figures incontournables dans les domaines de la culture et des sports, représentant un modèle d'émancipation et d'accomplissement. Leur engagement contribue à faire évoluer les mentalités et à offrir une image d'une Algérie moderne et inclusive, où les talents féminins sont valorisés et respectés.

Ces avancées placent l'Algérie sur la voie de l'égalité et renforcent le rôle des femmes dans la société.

La participation des femmes algériennes aux Jeux Olympiques de Paris 2024 est un témoignage fort de leur talent et de leur persévérance, et leurs succès renforcent l'image d'une Algérie où les femmes occupent une place de choix dans le domaine sportif. Ces médailles d'or olympiques obtenues par les athlètes féminines Kaylia Nemour et Imane Khelif mon-

trient à quel point le pays a progressé dans le soutien et la promotion des femmes dans le sport de haut niveau.

LES MÉDAILLÉES ET LEUR IMPACT

Les performances des médaillées algériennes dans divers sports, comme l'athlétisme, le judo ou encore la boxe, témoignent du dévouement de ces athlètes et du soutien grandissant des autorités sportives. Ces réussites inspirent une nouvelle génération de jeunes filles qui voient dans ces championnes un modèle à suivre. Les succès des femmes algériennes aux Jeux Olympiques démontrent aussi la capacité du pays à former des athlètes de haut niveau, prêtes à rivaliser sur la scène mondiale.

LA FIERTÉ NATIONALE ET LE CHANGEMENT DE PERCEPTION

Ces médailles sont bien plus que des réussites sportives ; elles représentent une fierté nationale pour tous les Algériens, hommes et femmes. Le succès de ces athlètes féminines contribue à changer la perception des femmes dans le sport et dans la société, en montrant que leur place va bien au-delà des attentes traditionnelles. La présence féminine aux JO et leurs victoires sont également une preuve de l'investissement de l'Algérie dans le sport féminin.

UN AVENIR PROMETTEUR POUR LE SPORT FÉMININ EN ALGÉRIE

Avec ces succès olympiques, l'Algérie pourrait voir une augmentation des investissements dans les infrastructures sportives pour les jeunes filles et dans des programmes de formation pour les futures athlètes. Ces médailles sont le signe d'un avenir prometteur pour le sport féminin en Algérie, avec un potentiel de développement et de nouvelles initiatives pour soutenir les talents féminins.

Les médailles remportées par les femmes algériennes aux JO de Paris 2024 représentent bien plus que des victoires sportives : elles sont un symbole d'émancipation et de détermination, qui inspire la jeunesse et contribue à l'évolution de la société algérienne. Ces athlètes sont les ambassadrices d'une Algérie dynamique et inclusive, où les femmes participent activement à la grandeur du pays sur la scène internationale.

S. L.

La préparation du 1^{er} novembre-1954 relatée par Mohamed Boudiaf

En 1974, l'Algérie indépendante célébrait les 20 ans du déclenchement du 1^{er} novembre-1954. Pour l'occasion, Mohamed Boudiaf écrivait un long article relatant les préparatifs de la révolution et remontant même dans le temps pour expliquer la genèse de la révolution..



Répondant aux désirs des militants du parti et certainement à celui de tous les Algériens épris de vérité, la commémoration du 20^e anniversaire du 1^{er} novembre 1954 sera pour moi l'occasion de reprendre l'histoire de cette époque, des contacts, des discussions, des démarches, de l'organisation, en un mot des circonstances réelles dans lesquelles est née l'insurrection algérienne.

Bon nombre de personnes étrangères à ces événements ont écrit et continuent de le faire en déformant par intérêt ou par ignorance les faits attribuant à des gens des rôles qu'ils n'ont pas joués, idéalisant certaines situations, et passant d'autres sous silence, refaisant l'histoire après coup. Le résultat le plus clair de ces manipulations est d'entraîner une méconnaissance d'un passé pourtant récent chez les millions de jeunes Algériens qui n'ont pas vécu cette période et qui sont pourtant avides d'en savoir les moindres détails.

Mon propos va donc s'attacher à reconstituer le déroulement des événements de l'année 1954 en m'efforçant de rétablir la vérité historique et de relever les erreurs les plus fréquemment commises. Je suis personnellement convaincu que cette histoire reste à écrire; ce qui sera dit ci-après ne peut être que le survol rapide d'un bouillonnement révolutionnaire impétueux qui a su transformer une crise grave du mouvement national en un processus de lutte armée dont l'aboutissement fut la libération de l'Algérie d'une colonisation séculaire.

Pour bien comprendre les événements de l'année 1954, il est indispensable de faire un retour en arrière pour bien situer les raisons profondes de l'élan révolutionnaire qui a été à la base de la préparation rapide et du succès du déclenchement de la guerre de libération nationale. Je ne crois pas qu'il suffise comme le font certains, de mettre en valeur le rôle de quelques « chefs historiques » et de rame-

ner l'histoire à des individus pour saisir ce qui c'est passé. Les hommes du 1^{er} novembre, s'ils eurent un mérite, ce fut précisément celui d'être parvenus à exprimer et à mettre en œuvre ce qu'une grande masse d'Algériens pensaient et souhaitaient. Eux-mêmes furent le produit de circonstances, de luttes politiques et il est dangereux de pratiquer le culte des héros (même s'ils sont morts) car c'est là le meilleur moyen de nier le rôle du peuple...

(...)

LES PRÉPARATIFS DE L'ACTION

C'est dans cette atmosphère de confusion et d'anarchie, que le Comité des cinq (devenu des six, début septembre) travailla d'arrache-pied pour constituer les premiers commandos, les former en vitesse, les armer et les préparer pour la nuit du 1^{er} novembre 1954. Le temps pressait car il fallait profiter de la confusion créée par la crise et du rideau de fumée de surenchères et des disputes pour échapper à une répression toujours possible. Déjà les Messalistes ne se privaient pas de dénoncer auprès de leurs partisans certains membres du Comité en les désignant par leur vrai nom, désirant par cette manœuvre attirer la répression policière sur eux. Par ailleurs, l'organisation de Constantine constituée d'une quarantaine d'éléments qui étaient au courant de tous les préparatifs, avait lamentablement lâché, démobilisant les groupes déjà formés, à qui fut donnée la liberté de rejoindre le clan politique de leur choix.

En ce début septembre, le Comité des six se trouvait confronté à plusieurs problèmes dont le plus important était : la représentativité politique du nouveau mouvement, son contenu politique, l'armement, les fonds, ainsi que la date du déclenchement.

En ce qui concerne le premier point, les six s'ils étaient plus ou moins connus dans l'organisation et dans plus d'un cas

seulement sous des pseudonymes, étaient par contre complètement inconnus de l'opinion algérienne, ainsi que sur la scène internationale. Dans notre esprit, déclencher une action armée qui n'avait de chance de réussir qu'avec l'adhésion et l'appui des masses, nécessitait des noms connus ou tout au moins une tête d'affiche. Des deux clans qui se disputaient les dépouilles du parti, il n'en était pas question. Il ne restait qu'une personnalité qui, à nos yeux, remplissait ces conditions et d'autres : rectitude politique et morale, honnêteté et capacités. C'était Lamine Debaghine, personnalité politique connue qui avait quitté le parti en 1949 et dont le prestige était resté intact auprès de beaucoup de militants et d'intellectuels.

Notre choix fixé, une délégation formée de Ben Boulaïd, Krim et moi-même se rendit à Saint-Arnaud (actuellement El-Eulma) où Lamine était installé comme médecin. A la tombée de la nuit, nous frappâmes à la porte de son cabinet. Après les présentations, nous lui exposâmes l'objet de notre visite. Il posa beaucoup de questions sur nos forces, nos moyens, notre implantation, etc... Complètement informé, il fit une critique très sévère du parti messaliste et de tous les autres responsables. Puis, il nous demanda un délai de réflexion pour nous donner une réponse quant à son éventuel engagement. Rendez-vous fut pris à Alger au café Bourahla, rue de la Liberté. Sur ce, nous primes congé et chacun d'entre nous rejoignit le lieu de ses activités. Au jour fixé, tout le Comité était présent, pas très loin du lieu de rendez-vous.

Une voiture destinée à nous convoier à un lieu de réunion attendait derrière l'Opéra d'Alger. Le moment venu, Ben Boulaïd fut chargé de se rendre au café pour guider Lamine jusqu'à nous. Un quart d'heure passa sans qu'il revienne. Nous attendions quelque temps encore, puis nous envoyâmes Krim qui resta à son tour. Notre

impatience grandissait d'autant plus que certains d'entre nous étaient armés et que les conditions de sécurité n'étaient pas excellentes. Bref, une heure après, tout le monde se retrouva au lieu de réunion, mais sans Lamine.

Ce n'est d'ailleurs qu'au retour de nos envoyés que nous sûmes ce qui s'était passé. Lamine était accompagné d'amis personnels, Boukadoum Haoues, un ex-député M.T.L.D., et du Capitaine Saïdi, autre personnalité politique du M.T.L.D. Ben Boulaïd qui ne s'attendait pas à trouver ces deux nouvelles figures, se montra très réservé et attendit que Lamine se décide. Or, ce dernier, non seulement ne donnait pas l'impression de vouloir quitter le café, mais en présence de ses deux compagnons, remettait en cause son éventuelle adhésion, non sans critiquer certains aspects de ce que nous projetions.

Quand Krim rejoignit le groupe, Lamine continua à développer son point de vue qui se résumait en ceci : si les régions des Aurès et de la Kabylie étaient capables d'entreprendre une action armée, lui Lamine n'avait aucune confiance dans le reste. A ces mots, Ben Boulaïd l'interrompit pour lui signifier que tous ceux qui étaient engagés, étaient décidés à aller jusqu'au bout, et qu'ils avaient une confiance totale les uns dans les autres. Lamine, au tempérament impulsif, répliqua s'adressant à Ben Boulaïd : « Alors, pourquoi êtes-vous venus me chercher, vous auriez dû le faire le jour ou vous avez décidé de vous détacher du clan du parti et de faire cavalier seul. » A ces mots, Ben Boulaïd pourtant très calme de nature se leva et répondit « Nous sommes venus te chercher, maintenant, on ne te cherche plus. Nous n'avons besoin de personne ». Et il quitta le café laissant les trois hommes avec Krim qui, un moment après, nous rejoignit pour nous confirmer ce que nous savions déjà.

Cette expérience nous apprit qu'il n'y avait rien à attendre du

personnel politique de l'époque. D'autres contacts, avec des éléments tels que Mehri, Demagh El Atrousse, Kassem Mouloud, l'actuel ministre des Habous, se soldèrent par un échec de même nature. Une tentative auprès des Oulemas n'aboutit à rien. En fin de compte, nous renoncâmes à ce travail inutile pour placer notre confiance dans le peuple et aller de l'avant.

Notre seconde préoccupation, était la définition du contenu politique et organisationnel du mouvement à créer. Plusieurs réunions du Comité aboutirent à un ensemble de décisions.

Il faut souligner qu'à cette époque, tout le contenu politique du mouvement nationaliste se réduisait au thème de l'indépendance. Aucun approfondissement sérieux n'ayant été fait dans le parti, les membres du Comité n'avaient pour faire face à la lourde tâche de la définition de leur mouvement, que leur bon sens et leur volonté, à défaut de formation.

En reprenant les écrits d'alors, en particulier la proclamation du F.L.N. on est frappé par le souci de ses rédacteurs de sauver le mouvement révolutionnaire de la faillite, de dénoncer les luttes intestines et leurs auteurs, de placer l'action dans le contexte nord-africain et de fixer comme objectif de la lutte, l'indépendance nationale sans toutefois en préciser la nature et le contenu économique et social. Reprenons ici les termes de la proclamation : « but : l'indépendance nationale par :

1. la restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques,

2. le respect de toutes les libertés fondamentales, sans distinction de races ni de confessions. »

Comme on le voit, cette définition reste très floue et cela explique en parti les contradictions que connaîtra la lutte de libération nationale et les nombreuses crises qui l'ont secouée. La plus importante étant celle qui, en été 1962, plaça Ben Bella au pouvoir et après lui Boumediène. L'un comme l'autre jouant sur ces contradictions qui demeurent et s'amplifient.

Le seul élément nouveau, déjà introduit par le C.R.U.A., était le recours à la base et au peuple algérien pour trancher la crise : les militants, des années durant, avaient été habitués à recevoir des ordres et à les exécuter. Par notre appel direct à la base, par dessus les appareils, nous poussions les militants à reprendre l'initiative et à ce débarrasser de la tutelle d'un sommet impuissant et paralysé, car nous étions convaincus que c'était là, la seule issue : donner au peuple la possibilité de trancher et de choisir la voie à suivre.

Parallèlement à la définition politique deux principes d'organisation furent adoptés :

La décentralisation, compte-tenu de l'étendue du territoire national, il était impossible à tout organisme centralisé de diriger la lutte.

(Suite en page 12)

(Suite de la page 11)

C'est pourquoi il fut décidé de laisser toute liberté d'action à chaque Wilaya. Une réunion du Comité des six fut prévue pour le mois de janvier 1955. Elle ne s'est jamais tenue et pour cause : sitôt la lutte engagée, toutes les Wilayas restèrent pour une longue période isolées. En attendant, et pour éviter toute fausse note, trois tracts furent rédigés à l'avance pour être distribués aux mêmes dates dans toutes les Wilayate.

— la primauté de l'intérieur sur l'extérieur. Principe juste dans son esprit dans la mesure où il signifiait que rien ne pouvait être fait sans l'accord de ceux qui se battaient sur le terrain.

Enfin, nous décidâmes d'appeler l'organisation politique : Front de Libération Nationale (F.L.N.) et l'organisation militaire : Armée de Libération Nationale (A.L.N.).

Pour ce qui est des structures, l'Algérie fut divisée en six Wilayate.

— la première délimitée au nord par la ligne de chemin de fer allant de Béni Mansour à Souk Ahras, à l'est par la frontière tunisienne, au sud par les confins sahariens et à l'ouest par les limites de l'ex-département de Constantine. Ce fut Ben Boulaïd, assisté de Chihani, qui en avait la direction.

— la deuxième délimitée au nord par la mer, à l'est par la frontière tunisienne, au sud par la ligne de chemin de fer Béni Mansour-Souk Ahras et à l'ouest par la ligne de chemin de fer allant de Béni Mansour à Bougie. C'est Didouche, avec comme adjoint Zirout, qui fut placé à sa tête.

— la troisième comprenant la Grande Kabylie était placée sous le commandement de Krim, avec comme adjoint Ouamrane.

— la quatrième comprenant le reste de l'ex-département d'Alger avait comme responsable Bitat dont l'adjoint était Souidani Boudjemâa.

— la cinquième couvrant le territoire de l'ex-département d'Oran était dirigée par Ben M'hidi; quant à son adjoint le choix lui était laissé entre Ramdane Benabdelmalek et Boussouf.

— la sixième qui n'existait pas sur le papier et qui devait couvrir tout le Sud algérien : les ex-territoires du Sud, les oasis et la Saoura.

Personnellement, je fus chargé de rejoindre la délégation extérieure avec tous les documents et de retourner au pays pour la réunion de janvier 1955,



dont il a été question plus haut.

Une stratégie en trois étapes combinant les aspects politique et militaire fut arrêtée au terme de longues discussions.

Première étape : installation du dispositif militaire et politique de préparation et d'extension. Du point de vue militaire, à la date du déclenchement, toutes les Wilayates étaient tenues de se manifester en donnant le maximum de force et d'éclat à leur action, en vue de démontrer que l'insurrection touchait tout le territoire national. Après les premières actions, tous les hommes armés devaient se retirer sur des positions préparées à l'avance et susceptibles de leur assurer le maximum de sécurité. En attendant un armement adéquat, le Comité de Wilaya devait installer des cellules politiques, tout en parachevant la formation des militants encore inaccoutumés à la vie des maquis. Les seules actions autorisées sur le plan militaire étaient la reconnaissance du terrain, l'organisation des relais, des zones de repli et des dépôts de vivres et de médicaments, la collecte des armes, le harcèlement de nuit des forces ennemies, les petits coups de main contre les forces isolées. Dans cette étape, il était recommandé d'éviter l'affrontement avec un ennemi encore beaucoup plus puissant que nous. L'objectif principal de cette

étape était politique : compte-tenu de la surprise des masses et de leur manque d'information, au moment du déclenchement, les cellules politiques, de même que les hommes armés, avaient pour tâche essentielle d'expliquer aux masses populaires le sens, la nature et les objectifs de notre action, afin de gagner leur sympathie et leur soutien. Pendant cette étape d'explication, les mouchards et les agents de l'autorité coloniale devaient être particulièrement visés pour encourager les masses.

Deuxième étape : celle de l'insécurité généralisée. Du point de vue militaire, les groupes armés plus nombreux, mieux aguerris, dotés d'un armement plus important, devaient passer à des actions dont l'objectif était de généraliser l'insécurité sur tout le territoire : embuscade, destruction des ponts, chemins de fer, routes, transformateurs électriques, coups de main plus audacieux et plus nombreux, terrorisme urbain contre les ennemis de la révolution. Au niveau politique, les masses ayant été préparées pendant la première étape devaient être organisées et intégrées dans l'action afin de mener parallèlement aux maquisards des luttes de masses : grèves, manifestations, campagnes de désobéissance. Elles devaient en outre prendre en charge les tâches d'administration et de justice

dans le but de couper l'administration coloniale. Les renseignements, la logistique et le ravitaillement étaient aussi de leur ressort.

Troisième étape : constitution de zones franches. Au point de vue militaire, une partie du territoire étant libérée, il fallait constituer des zones franches fortifiées et soustraites totalement à l'atteinte de l'ennemi. C'est dans ces conditions seulement que pouvait être mise en place une direction révolutionnaire chargée du commandement de l'ensemble des actions et résidant donc sur le terrain. Au point de vue politique, c'est dans cette dernière étape, que la fusion devait se faire entre aspect militaire et aspect politique afin de dégager les différents organes de pouvoir révolutionnaire, préfiguration de celui qui dirigerait le pays après l'indépendance. Pour les armes et les fonds, avant-dernier point des tâches du Comité des Six, chaque Wilaya fut chargée de se procurer des fonds par ses propres moyens. Quand aux armes, le principal dépôt était dans les Aurès avec à peu près 300 armes italiennes, achetées dans le courant 1947-48 en Libye, stockées dans un premier temps à Oued Souf et de là, transférées en 1949 dans les Aurès ou elles étaient cachées dans des fûts remplis d'huile. Les deux dépôts d'Alger, ainsi que le service d'identité furent remis au premier groupe d'action de la capitale. Ces dépôts ne renfermaient que quelques grenades et quatre ou cinq revolvers de différents calibres, ainsi qu'un contingent de balles, le tout en très mauvais état. Une vingtaine de mousquetons prélevés sur les armes des Aurès furent envoyés sur le Nord Constantinois, tandis que la Kabylie en recevait une trentaine. Ce qui avait empêché une dotation plus importante, c'était le problème du transport, de la sécurité et du temps dont nous disposions. Les Wilayates IV et V devaient recevoir leur contingent des armes commandées auprès de Abdelkébir El Fassi. Ces armes nous ayant fait défaut, ces deux Wilayates étaient les plus faibles. Il ne restait plus qu'à fixer la date du déclenchement. Dans un premier temps, nous

avions retenu le 15 octobre. La délégation extérieure en fut avertie. Il y eut une fuite. Allal El Fassi donna la date à Yazid qui se trouvait à cette époque au Caire, le prenant pour un des nôtres. Ce dernier rappiqua immédiatement à Alger et alerta ses amis du Comité Central. Une autre fuite eut lieu à Soumâa, près de Blida ou des éléments formés par Souidani Boudjemâa furent débauchés par Lahouel. Celui-ci mis au courant des préparatifs, sentant les choses devenir plus sérieuses, entreprit un véritable travail de sape, nous accusant d'envoyer les gens «au casse-gueule» et réussissant à faire reculer certains des éléments. Les Centralistes affolés demandèrent à nous rencontrer. Nous nous réunîmes chez Bouda avec Lahouel et Yazid. Ils nous reprochèrent notre entêtement à ne pas rejoindre leurs rangs et les bruits alarmistes qui circulaient ; entre autres, la date du 15 octobre. Ils avançaient enfin que la délégation extérieure désapprouvait notre position. Bien sûr, nous niâmes avoir fixé une quelconque date, quant à la délégation extérieure, nous voulions bien la rencontrer et prendre une position commune. Il fallait coûte que coûte les rassurer. Nous nous sommes mis d'accord pour envoyer une délégation au Caire comprenant Lahouel-Yazid pour les Centralistes et moi-même pour les Neutralistes comme ils nous appelaient. C'est de cette façon qu'au déclenchement de l'action, les deux Centralistes se trouvaient au Caire, ainsi d'ailleurs que deux Messalistes Mézerna et Fillali Abdellah qui, eux étaient en discussion avec la délégation extérieure en vue de la rallier à Messali ou de l'expulser des locaux du Comité de Libération de l'Afrique du Nord du Caire. Immédiatement après cet incident, le Comité des Six reporta la date au 1er novembre sans en informer qui que ce fut. Cette fois-ci, le secret fut bien gardé et les premières actions armées donnaient le départ de l'ébranlement qui durant plus de sept ans d'une guerre terrible et sans merci, permit à l'Algérie de s'arracher d'une domination de cent trente ans.

Ammar Zitouni



EL-MENIAÂ

L'ambassadeur de Corée du Sud s'enquiert des opportunités d'investissement dans le secteur agricole

L'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, You Ki-Jun, s'est enquis, avant-hier à El-Meniaâ, des opportunités d'investissements dans le secteur agricole et de l'aquaculture, a-t-on appris des services de la wilaya.

Lors d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya, à l'occasion de cette visite de terrain, les opportunités d'investissement et facilités offertes par l'Etat au profit des opérateurs économiques nationaux et étrangers ont été mises en avant.

Présidant les travaux de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de Corée du Sud, le chef de l'exécutif local, Mokhtar Benmalek, a évoqué les potentialités de la wilaya



d'El-Meniaâ dans le secteur agricole.

La wilaya d'El-Meniaâ présente tous les atouts pour accueillir n'importe quel projet d'investissement dans le secteur agricole, du fait qu'elle soit un pôle agricole par excellence qui recèle d'importantes ressources

hydriques et d'immenses étendues de terres fertiles, ce qui lui a permis de réaliser de belles performances durant les dernières années, grâce aussi aux facilités accordées par l'Etat, à l'instar du couloir vert consacré aux investisseurs nationaux et étrangers, a-t-il souligné.

Pour sa part, le directeur local des services agricoles (DSA), Youcef Mosbah, a fait un exposé sur l'investissement agricole dans la wilaya, notamment en matière des cultures stratégiques ayant obtenu des résultats "encourageants", tels que la céréaliculture, les cultures fourragères, les cul-

tures oléagineuses, l'élevage bovin et ovin.

Il a ainsi indiqué que le secteur agricole prévoit la création des pôles agro-industriels à l'horizon 2027, estimant que ces futures installations sont susceptibles de donner un nouvel élan au développement de cultures stratégiques, dont l'intensification de la culture des semences de céréales et de pomme de terre, en plus de l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture, en tirant profit de l'expérience de la Corée du Sud qui a obtenu un "succès considérable" dans ce domaine, a-t-il dit.

Le diplomate Coréen s'est montré, à cette occasion, "satisfait" quant aux résultats probants enregistrés au niveau de certaines exploitations agricoles privées qui étaient au programme de sa visite de terrain.

M. You Ki-Jun, a achevé sa tournée en visitant une exposition dédiée à la production agricole locale (céréales, dattes, agrumes, poissons d'eau douce et autres).

Le wali a, dans une déclaration à l'APS, affirmé que ses services s'engagent à assurer l'accompagnement des porteurs de projets d'investissements, en leur offrant toutes les facilités, et ce en application de la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance et réduire la facture d'importation.

CONSTANTINE

Belmehdi inspecte et inaugure plusieurs structures relevant de son secteur

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, qui a effectué une visite de travail, avant-hier, dans la wilaya de Constantine, a inspecté, inauguré et lancé plusieurs structures relevant de son secteur. Le ministre avait entamé sa visite, inscrite dans le cadre du programme de célébration du 70e anniversaire de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, par la pose symbolique de la première pierre d'un nouveau siège de la direction des affaires religieuses à l'unité de voisinage (UV) n 1, dans la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli (commune d'El Khroub). Devant être réalisée sur une superficie de 1.400 m², moyennant une pre-

mière enveloppe financière de 320 millions de dinars, cette structure, pourvue d'un logement d'astreinte, devrait être livrée au bout d'un délai de 18 mois, a-t-on indiqué. Le ministre a insisté sur la nécessité de respecter le délai contractuellement imparti afin de permettre à cet équipement de constituer "un apport qualitatif au secteur et à la wilaya", d'autant, a-t-il souligné, que la nouvelle ville Ali-Mendjeli est un "pôle administratif par excellence", saluant, au passage "le rôle des autorités locales dans la conduite du développement de la wilaya". Visitant, toujours à Ali-Mendjeli, le Centre culturel islamique, M. Belmehdi a loué la beauté de cet édifice, dont le style architec-

tural et le design intérieur combinent des éléments islamiques traditionnels avec des styles modernes et contemporains, ce qui représente "un symbole de la diversité culturelle et de l'histoire ancienne de la ville". Le ministre a suggéré, in situ, la création d'un espace numérique dans le hall du centre pour permettre aux internautes d'y accéder virtuellement, et proposé d'enrichir la bibliothèque, qui comprend déjà 174 titres, par d'autres ouvrages, revues et publications qui pourraient être mis à la disposition du centre par l'université Emir-Abdelkader des sciences islamiques et le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Le ministre a inauguré, au cours de sa visite, les

mosquées "El Akhdar" et "Rebaine Cherif" qui ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation au cœur de la vieille ville de Constantine. M. Belmehdi a ensuite assisté, aux côtés du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mebrouk Zidelkhir, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du wali de Constantine et des autorités civiles et militaires, à une cérémonie marquant le 40ème anniversaire de la fondation de l'université Emir-Abdelkader (octobre 1984), ainsi qu'à l'ouverture d'un séminaire national intitulé "Valeurs de la Révolution algérienne, de la libération au rayonnement mondial".

Si El-Hachemi Assad met en relief la situation positive de l'enseignement de la langue amazighe

Le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité, Si El-Hachemi Assad a déclaré, avant-hier à Tiaret, que la situation de l'enseignement de la langue amazighe est positive, considérant que l'enseignement de cette langue est une expérience pionnière dans ce domaine. S'exprimant lors de sa supervision de la cérémonie commémorative du 20ème anniversaire du décès de l'ancien président du Haut-commissariat à l'amazighité, le Moudjahid Mohamed Idir Ait Amrane, organisée au CEM qui porte aujourd'hui son nom, en présence du Secrétaire général de la wilaya de Tiaret, des autorités locales et des représentants de la société civile, M. Assad a affirmé que "l'enseignement de la langue amazighe a connu un développement nota-

ble et a franchi des pas de géants", ajoutant que "dans le domaine de l'enseignement de Tamazight, l'expérience de l'Algérie est pionnière". Saluant les efforts du secteur de l'éducation nationale dans la wilaya de Tiaret dans l'enseignement de la langue amazighe et la mise à la disposition des élèves des conditions adéquates pour son apprentissage, il a exhorté dans ce sens, les parents d'élèves à s'impliquer pour la réussite de l'enseignement de cette langue. Si El-Hachemi Assad a, d'autre part, indiqué que "la commémoration du 20ème anniversaire de la disparition de l'ancien président du Haut-commissariat à l'amazighité, le Moudjahid Mohamed Idir Ait Amrane est un message fort pour signifier que la continuité existe dans cette institution, qui a démarré

sur une base solide et fortement imprégnée de l'esprit patriotique". Et d'ajouter : "cette démarche traduit la dimension nationale de l'amazighité et constitue une valeur ajoutée à l'unité nationale et un élément de cohésion de la société algérienne". Plusieurs enseignants assurant l'enseignement de la langue amazighe ont été honorés, lors de la cérémonie commémorative au cours de laquelle des chants patriotiques en langue amazighe ont été entonnés, et un film documentaire consacré au parcours militant au service de la cause nationale du défunt Ait Amrane a été projeté. Une cérémonie de recueillement à la mémoire du défunt a aussi eu lieu au cimetière de Tiaret-ville. Le défunt Mohamed Idir Ait Amrane est né le 22 mars 1924 à Beni-Ouacif, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a

reçu son enseignement primaire à Sougueur, dans la wilaya de Tiaret, avant de poursuivre son cursus scolaire au cycle moyen (collège) dans la wilaya de Mascara et secondaire au lycée de Ben-Aknoun (Alger). Le Moudjahid Ait Amrane a adhéré aux cellules du Parti du Peuple algérien (PPA) dans lequel il avait milité avant d'être arrêté et incarcéré par l'administration coloniale jusqu'en 1962. A l'indépendance, il a œuvré à la promotion de la langue amazighe, de même qu'il a occupé plusieurs fonctions au sein des institutions de l'Etat, dont celle de wali de Chlef et de Mostaganem. Le défunt a été nommé, en 1995, premier président du Haut commissariat à l'amazighité, jusqu'au 30 octobre 2004, date de son décès à l'âge de 80 ans, indique-t-on.

BASÉE SUR LA VIOLATION DES RESSOURCES DU SAHARA OCCIDENTAL

L'économie marocaine suit une tendance dégradante

Selon un rapport de la société Allianz Trade, spécialisée dans le secteur des crédits commerciaux, les faillites d'entreprises au Maroc devraient atteindre des sommets en 2024.



Ce phénomène inquiétant reflète les défis économiques croissants auxquels sont confrontées de nombreuses sociétés dans le pays. Les facteurs à l'origine de cette situation comprennent une inflation persistante, des difficultés

d'accès au financement et une concurrence accrue. Le tout exacerbé par des incertitudes géopolitiques et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Allianz Trade a souligné que cette tendance pourrait dépasser les niveaux observés lors des

crises précédentes, notamment la crise financière mondiale de 2008 et les répercussions économiques de la pandémie de Covid-19. Les petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent le cœur de l'économie marocaine, seront particu-

lièrement touchées, ajoutant ainsi l'urgence pour le gouvernement et les institutions financières de mettre en place des mesures de soutien adaptées pour aider ces entreprises à naviguer dans un environnement économique de plus en plus difficile, selon le rapport. Pour 2025, les prévisions d'Allianz Trade ne sont guère optimistes. Avec quelque 17 400 cas de faillite annoncée, les entreprises marocaines dans le pays devraient enregistrer un nouveau record en 2025. « Cette tendance préoccupante souligne les défis persistants auxquels le secteur privé est confronté. Et ce, notamment par une pression économique accrue, une inflation persistante et des difficultés d'accès au financement », a indiqué la société. Allianz a également affirmé que la situation est alarmante et que l'économie du pays a atteint des niveaux très inquiétants, ce qui, en l'absence d'action rapide de la part des autorités, entraînerait une destruction de l'économie et une perturba-

tion de la stabilité. « Sans une action rapide pour améliorer l'accès au financement et atténuer les effets de l'inflation et de la concurrence, le Maroc risque de voir une érosion significative de son tissu économique, compromettant ainsi la stabilité et la croissance à long terme. Il est impératif d'agir pour restaurer la confiance dans le secteur et favoriser un environnement propice à la durabilité des entreprises », a conclu l'étude. Une telle situation démontre véritablement la défaillance du makhzen dans la gestion de l'économie du royaume marocain, prouvant une fois de plus que ce régime vit dans les illusions, loin de la réalité amère à laquelle le peuple est confronté. Tout cela réaffirme la tyrannie du makhzen envers ce peuple opprimé de la part d'un lobby qui se focalise sur la violation des ressources des autres, comme le Sahara occidental, en l'occurrence, abandonnant les citoyens à leur sort de pauvreté et de fléaux.

Youssef B

SAHARA OCCIDENTAL

La Pologne soutient une solution qui garantisse le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le vice-ministre polonais des Affaires étrangères pour le Moyen-Orient et l'Afrique, a affirmé dans une interview au journal algérien "El Khabar" publiée lundi, la position inébranlable de son pays sur le conflit au Sahara occidental. Le responsable polonais a précisé que "la position de la Pologne sur le Sahara occidental n'a pas changé ; nous soutenons un processus de solution sous les auspices des Nations Unies et conformément au droit international". Le diplomate polonais a souligné l'importance d'une solution politique au conflit qui soit durable, acceptée par toutes les parties et respecte le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations Unies. Il a également souligné la nécessité de définir le statut de la région d'une manière conforme au droit international, notamment par le biais d'un référendum d'autodétermination, notant que cette approche fait partie des principes de la politique étrangère de la Pologne, qui

visent à promouvoir le respect du droit international de par le monde.

L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE LE CENTRE DE COMMANDEMENT DE L'ARTILLERIE DE L'OCCUPATION MAROCAINE

L'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) poursuit ses attaques contre les positions et retranchements de l'armée d'occupation marocaine en bombardant dimanche, le centre de Commandement de l'Artillerie de l'occupation dans le secteur de Guelta, selon le communiqué militaire de la Direction centrale du commissariat politique de l'ALPS. Selon le communiqué militaire, des unités avancées de l'armée sahraouie ont mené, dimanche matin, des bombardements contre le centre de commandement de l'artillerie de l'occupation marocaine, derrière le mur de la honte, dans le secteur de Guelta. L'Armée sahraouie avait également bombardé, samedi, les retranchements de l'armée d'occupation

marocaine et dans les régions de Ben Zouka, Lemkheitab et Rouss Targant. Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, "qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles", a conclu le communiqué

UNE DÉPUTÉE EUROPÉENNE APPELLE À RESPECTER LES DÉCISIONS DE LA CJUE

La députée européenne Leanne Boylan a souligné la nécessité de respecter les décisions de la Cour européenne de justice concernant la question du Sahara occidental lors d'une rencontre avec le représentant du Front Polisario en Irlande, M. Nafi'i Rais Abdallah, mardi à son bureau à Dublin. L'eurodéputée, membre éminent du Sinn Féin, qui était accompagnée de ses plus proches collaborateurs, a souligné la nécessité d'appliquer le droit international en ce qui concerne la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation. Elle a égale-

ment affirmé que les décisions de la Cour européenne de justice doivent être appliquées et non pas sautées ou contournées. Le diplomate sahraoui a souligné que le Front Polisario ne travaille pas contre les intérêts de quiconque, mais qu'il s'engage à protéger les richesses du territoire du Sahara occidental et à préserver les droits du peuple sahraoui qu'il représente conformément au droit international et aux décisions de la Cour européenne de justice. Elle a également exprimé sa disposition à traiter positivement les préoccupations économiques des pays européens individuellement et collectivement au sein de l'Union européenne. Le représentant du Front Polisario a informé le Parlement européen des derniers développements de la question sahraouie, notamment la réalité de la guerre dans la région, soulignant que le peuple sahraoui est uni et déterminé à conquérir ses droits légitimes à la liberté et à l'indépendance, quels que soient les temps et les sacrifices nécessaires.

TUNISIE

252,5 millions de dinars pour stimuler le développement régional en 2025

Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, a annoncé qu'un montant de 252,5 millions de dinars sera dédié au programme de développement régional dans le cadre du budget de l'État pour 2025. Lors d'une séance plénière mardi soir, consacrée à l'examen de la loi relative au crédit syndiqué entre la Tunisie et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le ministre a précisé que ces fonds seront distribués aux différentes régions pour financer des projets d'infrastructure, notamment dans le domaine de l'éclairage public. Concernant les projets en attente, Abdelhafidh a souligné que son ministère est chargé de coordonner et de suivre périodiquement les projets publics. Une liste de

projets bloqués a été établie et sera soumise à la commission supérieure pour l'accélération des projets publics, nouvellement créée sous l'égide de la Présidence du Gouvernement. Cette commission, mise en place par décret le 25 octobre 2024, est composée de plusieurs ministres clés ainsi que du gouverneur de la Banque centrale de Tunisie. Elle a pour mission de valider les projets d'envergure, de donner un avis contraignant sur les propositions de marchés, et d'assurer un suivi rigoureux des projets en cours. Grâce à un tableau de bord et des indicateurs spécifiques, la commission veillera également à surmonter les obstacles rencontrés afin d'accélérer l'exécution des grands projets publics.

45 MILLIONS D'EUROS APPROUVÉS PAR L'ARP POUR CONNECTER LA TUNISIE À L'ITALIE

D'autre part, l'Assemblée des représentants du peuple vient d'approuver un prêt de 45 millions d'euros pour financer la liaison électrique entre la Tunisie et l'Italie (Elmed). La Tunisie franchit une étape décisive dans sa stratégie énergétique. Ce mardi 29 octobre 2024, l'Assemblée des représentants du peuple a approuvé le projet de loi n°55/2024, ouvrant la voie à un financement pour la mise en place d'une liaison électrique avec l'Italie. Ce texte, voté à 114 voix pour, 10 contre et 5 abstentions, entérine un accord de garantie avec la Banque européenne d'investissement (BEI) pour un prêt de 45 millions d'eu-

ros. Ce financement permettra de renforcer la sécurité énergétique tunisienne en facilitant l'intégration de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Ce projet a pour ambition de réduire la dépendance de la Tunisie aux importations de gaz, un enjeu crucial pour son autonomie énergétique. En connectant le réseau électrique tunisien à celui de l'Italie, le pays espère également renforcer sa coopération énergétique avec l'Europe, permettant un échange plus fluide sur le marché européen de l'énergie. Cette initiative s'inscrit dans les efforts de la Tunisie pour diversifier son mix énergétique et atteindre 35 % de sa production d'électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030. Le ministre de l'Économie et de la

Planification, Samir Abdelhafidh, a tenu à souligner l'importance de cette interconnexion pour le développement durable du pays. « Ce projet constitue un levier pour le développement de notre infrastructure énergétique et un acte fort pour notre souveraineté énergétique », a-t-il déclaré lors de la session parlementaire. Il est à noter que cette liaison électrique avec l'Italie représente bien plus qu'une simple infrastructure : elle incarne l'engagement de la Tunisie à construire un avenir énergétique plus propre et plus résilient. En renforçant son infrastructure tout en développant des partenariats stratégiques avec l'Europe, la Tunisie fait un pas en avant vers une transition énergétique durable.

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

"Travaillons ensemble" pour lancer un véritable processus de paix

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a exhorté avant-hier, la communauté internationale à "travailler ensemble" pour lancer un "véritable processus de paix qui mette fin à l'occupation des terres arabes", condition sine qua non à "une paix juste et durable au Moyen-Orient".



"La source de la souffrance du peuple palestinien n'est pas seulement une crise humanitaire. C'est une crise politique, enracinée dans des décennies d'occupation et d'oppression remontant à la Nakba", a-t-il déclaré, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris en Palestine, soulignant que "le véritable problème au Moyen-Orient est l'occupation".

Selon l'ambassadeur Bendjama, "ce n'est qu'en s'attaquant à cette cause fondamentale que nous pourrions espérer une paix juste et durable au Moyen-Orient". "Travaillons ensemble pour imposer un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Gaza et au Liban, et pour lancer un véritable processus de paix qui mette fin à l'occupation des terres arabes", a-t-il plaidé devant les membres du Conseil de sécurité. Dénonçant "la violence croissante" à laquelle fait face la Palestine depuis plus d'un an, le représentant de l'Algérie auprès des Nations unies a affirmé que l'échec de la communauté internationale à défendre les droits inaliénables des Palestiniens a "aggravé cette tragédie". L'agression sioniste "brutale s'intensifie de jour en jour, se propageant au Liban, en Syrie et au-delà, ce qui constitue une menace réelle pour la stabilité régionale, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales", a-t-il averti, regrettant l'effondrement "sous nos yeux" du cadre établi après la seconde Guerre mondiale, incapable de résister à un occupant sioniste "protégé de toute responsabilité et bénéficiant d'une impunité totale". "Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où la force l'emporte sur le droit", a-t-il déploré. Qualifiant la situation au nord de Gaza de "plus que catastrophique", le diplomate a fait remarquer que la destruction de l'enclave palestinienne "n'est pas motivée par des objectifs militaires, mais plutôt par une politique visant à déplacer de force les Palestiniens de leurs maisons".

Le système de santé au nord de Gaza "est au bord de l'effondrement", a-t-il affirmé, soulignant que, dans le sud de Gaza, les conditions ne sont "pas meil-

leurs". Il a soutenu, à ce titre, que "la situation se détériore rapidement alors que l'occupant utilise la famine contre les civils, en particulier les enfants, en les privant de nourriture essentielle". Il en veut pour preuve les "plus de 200.000 camions d'aide humanitaire empêchés d'entrer à Gaza, au cours de l'année dernière". "C'est le vrai visage" de l'occupant sioniste qui traite les Palestiniens "comme des moins qu'humains", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies a "condamné fermement" la décision de l'entité sioniste de bloquer les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), rappelant que cette agence onusienne "opère sous un mandat de l'Assemblée générale des Nations unies, ce qui justifie notre défense et notre soutien collectifs". "L'UNRWA est irremplaçable, elle est indispensable. Elle doit continuer à servir de bouée de sauvetage aux réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution politique juste soit trouvée, établissant un Etat palestinien indépendant", a-t-il encore plaidé. Par ailleurs, le diplomate a dénoncé les atteintes à la liberté d'expression dans les territoires palestiniens occupés, regrettant le silence de la communauté internationale face aux "transgressions aussi flagrantes" de l'occupant sioniste. M. Bendjama s'est demandé, à ce titre, "où sont les voix de ceux qui prétendaient autrefois être les défenseurs de la liberté d'expression ?". Il a affirmé que même si l'occupant sioniste "tente de dissimuler la vérité", elle "ne peut pas être effacée". Citant le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté d'opinion et d'expression, M. Bendjama a indiqué que cibler les journalistes est une stratégie de l'entité sioniste "pour empêcher la documentation des crimes".

DES ETATS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DÉNONCENT LA LOI DE LA KNESSET D'INTERDICTION DE L'UNRWA

L'Etat du Koweït a condamné et dénoncé la législation adoptée par la Knesset sioniste, interdisant le travail de l'Agence des Nations Unies pour les secours et l'emploi des réfugiés palestiniens au

Proche-Orient (UNRWA), ce qui limiterait sa capacité à fournir un soutien et des services humanitaires aux réfugiés palestiniens sans défense. Le ministère des Affaires étrangères du Koweït a déclaré dans un communiqué que l'Etat du Koweït considèrerait cette législation comme partie d'une série de violations flagrantes par les forces d'occupation sioniste du droit international, du droit international humanitaire et des résolutions internationales, notamment les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2417, qui condamne fermement l'utilisation de la famine des civils comme méthode de combat dans les situations de conflit, condamne fermement l'interdiction illégale de l'acheminement de l'aide humanitaire et la privation des civils de matériaux indispensables à leur survie, une résolution que l'Etat du Koweït a participé à la présentation au cours de sa période de non-permanence au Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. A cet égard, Le secrétaire général d'Amnesty International, Agnès Callamard, a déclaré que la loi de la Knesset interdisant le travail de l'UNRWA est déraisonnable et constitue une atteinte flagrante aux droits des réfugiés palestiniens, criminalisant l'aide humanitaire et aggravant la crise humanitaire déjà désastreuse. Dans une déclaration publiée mardi, elle a commenté la décision de la Knesset sioniste d'interdire le travail de l'agence des Nations Unies pour les secours et l'emploi des réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) : "Cette loi est déraisonnable et constitue une attaque flagrante contre les droits des réfugiés palestiniens. Il vise visiblement à rendre impossible le travail de l'Agence dans le territoire palestinien occupé en imposant la fermeture de son siège à Jérusalem-Est et en supprimant les visas pour ses employés. Cela revient à criminaliser l'aide humanitaire et à aggraver une crise humanitaire déjà catastrophique."

En outre, elle a expliqué que l'UNRWA a joué un rôle essentiel dans la fourniture de nourriture, d'eau, d'aide médicale, d'éducation et d'abris à environ deux millions de Palestiniens à Gaza, forcés de quitter leur foyer et victimes d'une famine planifiée, et

qui risquent d'être victimes d'un génocide en conséquence de l'agression sioniste persistante des 12 derniers mois. De plus, le ministère des Affaires étrangères du Liban a exprimé sa condamnation de la décision de la Knesset sioniste qui légalise l'interdiction des activités de l'UNRWA, en tant que violation flagrante des lois internationales. Dans une déclaration publiée hier, elle a déclaré que "cette mesure sans précédent fait partie d'une campagne sioniste systématique visant à cibler l'Agence, à la dénigrer, à entraver ses efforts et à mettre fin à son rôle dans la prestation de services de base et d'aide humanitaire aux réfugiés palestiniens dans les pays hôtes et les territoires occupés. Ajoutée à l'incitation incessante d'Israël aux pays donateurs à suspendre leur financement, elle constitue une menace pour la sécurité régionale et pour les pays d'accueil, et menace de priver les Palestiniens de tout espoir d'une vie et d'un avenir meilleurs, les poussant au désespoir et à l'extrémisme." En outre, le président de la République populaire démocratique d'Algérie, Abdelmadjid Teboune, et le sultan d'Oman, Haitham Ben Tariq, ont souligné la nécessité d'un arrêt immédiat de l'agression sioniste.

Le président Teboune et le sultan Ben Tarek ont souligné le droit des Palestiniens à mettre fin à l'occupation, à la création d'un Etat palestinien indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale, sur la base d'une solution à deux Etats et à son adhésion à l'ONU.

C'est ce qui a eu lieu d'une déclaration conjointe, publiée à l'issue de la visite du président Teboune au Sultanat d'Oman.

LA VIE À GHAZA DEVIENDRA PRESQUE IMPOSSIBLE SANS L'UNRWA

Un responsable du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré que la décision de la Knesset sioniste d'interdire le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), cela ne fera qu'aggraver la situation dans la bande de Gaza. Selon le site officiel de l'UNICEF, le spécialiste des communications d'urgence de l'UNICEF, Joe English, a expliqué

mercredi qu'aucune autre organisation n'est en mesure d'atteindre les enfants et les familles dans le besoin, ni de fournir aux hôpitaux et centres de santé du personnel médical et aux écoles des laboratoires.

English a décrit la vie à Gaza comme étant très difficile, soulignant que presque impossible si le travail de l'UNRWA était empêché.

Concernant le bombardement par l'occupation d'un immeuble résidentiel dans la ville de Beit Lahia hier, English a déclaré que ce raid représente la réalité avec laquelle vivent quotidiennement les enfants et les familles de Gaza, notant que les citoyens du nord de Gaza ont cruellement besoin d'une aide vitale dans la lumière du siège militaire sioniste qui dure depuis environ un mois.

LE HAMAS SE DIT PRÊT À ÉTUDIER LES NOUVELLES PROPOSITIONS DES MÉDIATEURS AUTOUR D'UN CESSER-LE-FEU

Le mouvement de résistance islamique Hamas, s'est dit prêt avant-hier, à étudier les nouvelles propositions des médiateurs autour d'un cessez-le-feu à Gaza et d'un échange de détenus sionistes dans l'enclave palestinienne contre des prisonniers palestiniens en Israël. Sami Abou Zuhri, un haut responsable du Hamas, a déclaré lors d'une conférence de presse que le mouvement palestinien étudiait les nouvelles propositions des médiateurs pour mettre un terme à la guerre à Gaza, soulignant que ces propositions devaient impliquer un "retrait militaire complet d'Israël" de l'enclave. Il a expliqué que le mouvement a tenu "quelques réunions à ce sujet", soulignant que "d'autres réunions auront lieu dans ce même cadre", sans communiquer de plus amples détails. "Le mouvement a confirmé qu'il était ouvert à tout accord ou à toute idée qui mettrait fin aux souffrances de notre peuple à Gaza et parviendrait à un cessez-le-feu permanent, ainsi qu'au retrait de l'occupant de toute la bande de Gaza", a déclaré Sami Abou Zuhri. Le haut responsable du Hamas a également indiqué que l'accord devait mettre un terme au blocus de l'enclave côtière imposé par Israël, permettre une aide humanitaire sans restriction et la reconstruction de la bande de Gaza, et parvenir à un échange d'otages à Gaza contre des prisonniers palestiniens en Israël. Le directeur du Mossad, David Barnea, avait rencontré dimanche dernier à Doha le premier ministre qatari, Mohammed bin Abdulrahman Al Thani et le directeur de la CIA, William Burns. Les parties avaient discuté d'un "nouveau cadre unifié qui intègre les propositions précédentes et prend également en compte les questions essentielles et les développements récents dans la région", selon un communiqué du bureau du premier ministre sioniste Benyamin Netanyahu. Les efforts de médiation menés par les États-Unis, l'Égypte et le Qatar n'ont jusqu'à présent pas abouti à un cessez-le-feu à Gaza, mais Washington maintient que la mort du chef du Hamas, Yahya Sinouar, le 18 octobre, pourrait conduire à une percée dans les pourparlers.

330 000 EN FRANCE, environ 330 000 personnes vivaient dans la rue ou dans des conditions précaires en 2022.

JUSTICE INTERNATIONALE

14 pays veulent rejoindre l'Afrique du Sud dans son procès contre l'entité sioniste

Quatorze pays ont annoncé leur intention de se joindre à la plainte de l'Afrique du Sud, qui accuse Israël de « génocide » dans la bande de Gaza, devant la Cour internationale de Justice (CIJ) a indiqué l'ONU dans un communiqué publié hier.

Dernier en date, la Bolivie le 9 octobre, après Cuba le 22 juin et l'Espagne le 6 juin, troisième pays européen à faire cette annonce, après la Belgique et l'Irlande, précise la même source. L'Afrique du Sud a déposé sa plainte le 29 décembre 2023 devant la CIJ, le tribunal des Nations Unies chargé de régler les différends entre États. Pretoria accuse Israël de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans son assaut militaire à Gaza, rappelle l'ONU. L'offensive a détruit de grandes parties de l'enclave palestinienne, tué plus de 41 000 civils et entraîné des déplacements massifs de population. Le manque d'accès à l'aide humanitaire internationale est également à l'origine de la famine qui menace Gaza, selon les rapports de l'ONU. La Cour a ordonné le 24 mai dernier à Israël « d'arrêter immédiatement son offensive militaire » dans la ville de Rafah, au sud de Gaza. Jusqu'à présent,

Israël ne s'est pas conformé à cette décision.

La Bolivie rejoint ainsi 13 autres pays qui ont annoncé ou déposé une « déclaration d'intervention » dans l'affaire devant la CIJ, afin de devenir partie prenante au procès.

Parmi eux, le Nicaragua, la Colombie, le Mexique, la Libye et la Palestine ont déposé une demande officielle et attendent que la Cour internationale de justice de La Haye, aux Pays-Bas, donne son accord. L'Espagne a formellement rejoint le 28 juin ces cinq pays ayant remis leurs déclarations d'intervention à la CIJ, indique le communiqué.

D'autres ont pris une position politique en annonçant leur intention de prendre part au procès pour soutenir l'Afrique du Sud, comme la Belgique, l'Égypte, l'Irlande et Cuba, selon la même source.

Deux formes d'intervention sont possibles en vertu du statut de la CIJ, comme le prévoient ses articles 62 et 63. Si un pays autre que les parties initiales démontre un intérêt de nature juridique dans une affaire donnée, il peut demander à devenir partie au procès en vertu de l'article 62 du statut de la Cour. Jusqu'à présent, le Nicaragua et la Palestine ont demandé cette autorisation dans l'affaire « Afrique du Sud contre Israël », souligne l'ONU.

L'autre forme d'intervention est liée à l'article 63 du statut de la Cour, concernant « l'interprétation d'une convention à laquelle sont parties des États autres que ceux qui sont concernés par l'affaire » (en l'occurrence, la Convention sur le génocide). Tout État signataire de la

Convention a le droit d'intervenir dans la procédure. Si un État fait usage de ce droit, l'arrêt de la Cour sera contraignant pour lui. La Bolivie, la Colombie, la Libye, le Mexique, la Palestine et l'Espagne ont notamment déposé des déclarations d'intervention au titre de l'article 63, indique enfin l'ONU.

LA DÉCISION SIONISTE CONCERNANT L'UNWRA DOIT ÊTRE « ANNULÉE TRÈS RAPIDEMENT, ESTIME LE PREMIER MINISTRE BRITANNIQUE

Le Premier ministre britannique Keir Starmer s'est dit « très inquiet et préoccupé » par l'interdiction israélienne des activités de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens et a déclaré qu'elle devait être « annulée très, très rapidement ».

Répondant à une question de Carla Denyer, députée du Parti vert pour Bristol, à la Chambre des communes, Starmer a qualifié la situation à Gaza de « catastrophe humanitaire ».

Denyer a souligné que la Cour internationale de justice (CIJ) « a enjoint à Israël de garantir l'accès à l'aide vitale à Gaza en vertu de l'article 2 de la Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide, alors que le gouvernement israélien a voté en faveur d'un blocage effectif de son acheminement ».

« Le Premier ministre reconnaît-il que l'interdiction de l'UNRWA constitue une violation du droit international et de combien d'autres preuves a-t-il besoin avant de qualifier ce qui se passe de génocide et d'agir conformément aux responsabilités du Royaume-Uni en tant que sig-



nataire de la Convention sur les génocides » a demandé Denyer. Ce à quoi Starmer a répondu : « Une catastrophe humanitaire se déroule à Gaza et cette décision ne fera qu'aggraver la situation. C'est pourquoi j'ai déjà exprimé mon inquiétude à ce sujet avant aujourd'hui et je continuerai à le faire ».

« Cette décision doit être annulée très, très rapidement », a enchaîné Starmer.

Il a ajouté qu'il n'avait « jamais qualifié ce qui se passe à Gaza de génocide », tout en précisant qu'il convenait « que toutes les parties devaient se conformer au droit international ». Malgré de vives protestations à l'échelle internationale, les députés israéliens ont adopté, lundi, le projet de loi 92-10, interdisant les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en Israël et dans les

territoires occupés. L'entité sioniste accuse des employés de l'UNRWA d'être complices de l'incursion transfrontalière du Hamas du 7 octobre 2023. Des accusations toutefois rejetées par l'UNRWA.

Depuis cette date, Israël a tué plus de 43 000 Palestiniens à Gaza et créé des conditions proches de la famine dans le territoire sous blocus.

La loi, qui doit entrer en vigueur dans les trois mois, mettra fin aux contacts entre l'UNRWA et les fonctionnaires israéliens, ce qui empêcherait l'agence de fournir une aide vitale aux Palestiniens de Gaza et de la Cisjordanie occupée.

L'agence a été créée par l'Assemblée générale en décembre 1949 pour mettre en œuvre des programmes de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens. Elle a commencé ses activités le 1er mai 1950.

R. I.

Post scriptum

Par B. Chellali

Le résumé qu'on peut faire de la visite d'Etat du président de la République, Abdelmadjid Tebboune successivement en Égypte et au Sultanat d'Oman s'est caractérisée par un développement social du raffermissement entre les trois pays et les trois peuples dans une perspective stratégique et intégrale adhérent à la ligne directrice à long terme et au concept tangible de construction d'une communauté régionale arabe d'avenir, qui représente d'ailleurs le plus grand dénominateur commun autour duquel milite l'Algérie avec la volonté de construire un monde meilleur. Ce concept a une valeur théorique et importance historique considérables pour le président Abdelmadjid Tebboune. Cela démontre sans le moindre doute une fois de plus la position de l'Algérie en tant qu'acteur clé dans un monde arabe tout en étant disposée à approfondir la confiance à la fois politique et économique mutuelle, à élargir la coopération pratique et intensifier la coopération stratégique dans le monde arabe, de manière à promouvoir le développement continu des relations spéciales d'amitié et de fraternité entre les

peuples; il résulte de ces deux visites d'Etat du président de la République en Égypte et au Sultanat d'Oman son insistance pour l'instauration d'un dialogue politique et économique, le partage profond d'expériences sur la coopération mutuelle dans une large perspective d'avenir. Pour l'Algérie, la paix, la coopération et le développement demeurent des tendances et des aspirations brûlantes et qui ont été définies dans les propos politiques et diplomatiques du président de la République visant à une réflexion, une méthodologie et une approche intégrales mondiales, régionales et impliquant l'ensemble de la communauté internationale pour résoudre les problèmes et les foyers de tension à l'instar de la question palestinienne, la crise en Libye ou encore la situation explosive au Liban. Selon l'Algérie, cela exige que la communauté internationale et le monde arabe persévèrent dans le dialogue et la coexistence pacifique dans un esprit de dialogue et de solidarité, d'unité de la décision dans la diversité et le respect multilatéral et le droit internation-

Algérie, Égypte Sultanat d'Oman parfaite compréhension et d'avantages mutuels

al. Question sur laquelle l'Algérie s'est engagée depuis bien longtemps pour la préservation de la paix dans le monde agité qui est maintenant propre à tout le monde, demandant la nécessité, d'un renforcement des institutions internationales, pour donner à l'ONU, les moyens et l'autorité nécessaire pour pouvoir assumer ses responsabilités.

Ces deux visites d'Etat du président de la République donnent incontestablement des signes d'ouverture et de dialogue arabe. Visites aussi où la diplomatie est plus commerciale et pragmatique avec l'Égypte et le Sultanat d'Oman au travers d'une coopération économique, commerciale et d'investissement ont été les piliers importants des relations bilatérales qui sont nécessaires pour la poursuite à préserver, consolider et développer la confiance politique, notamment l'échange de délégations à haut niveau, et promouvoir fortement la coopération, l'amitié et la consolidation entre l'Algérie, l'Égypte et Oman et les trois peuples. Ces deux visites du chef de l'Etat à l'étranger après sa réélection le 7 septembre 2024 pour un

second mandat revêtent une importance particulière car elles vont permettre à la diplomatie algérienne d'enregistrer un saut qualitatif et une impulsion nouvelle, dans le cadre de partenariats stratégiques s'inscrivant désormais, dans le cadre d'une coopération marquée par les relations exemplaires entre pays et peuples frères, basées sur le socle de convictions communes et d'intérêts mutuels.

Les entretiens du président Abdelmadjid Tebboune avec ses homologues égyptien et omanais ont été hautement positifs en matière de renforcement des convergences sur les questions internationales et régionales, la coopération tant au niveau multilatéral que bilatéral, comme l'atteste le vouloir commun de renforcer les visites de haut niveau et des commissions bilatérales mixtes appelées à connaître une redynamisation significative et prometteuse à la faveur d'un engagement réciproque dans le domaine économique et commercial à développer dans un esprit d'harmonie, de parfaite compréhension d'équilibre et d'avantages mutuels.

B. C.